

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



COMMERCE INDEPENDANTS D'ERGUËL

Les commerces du CIDE vous remercient pour votre soutien!

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

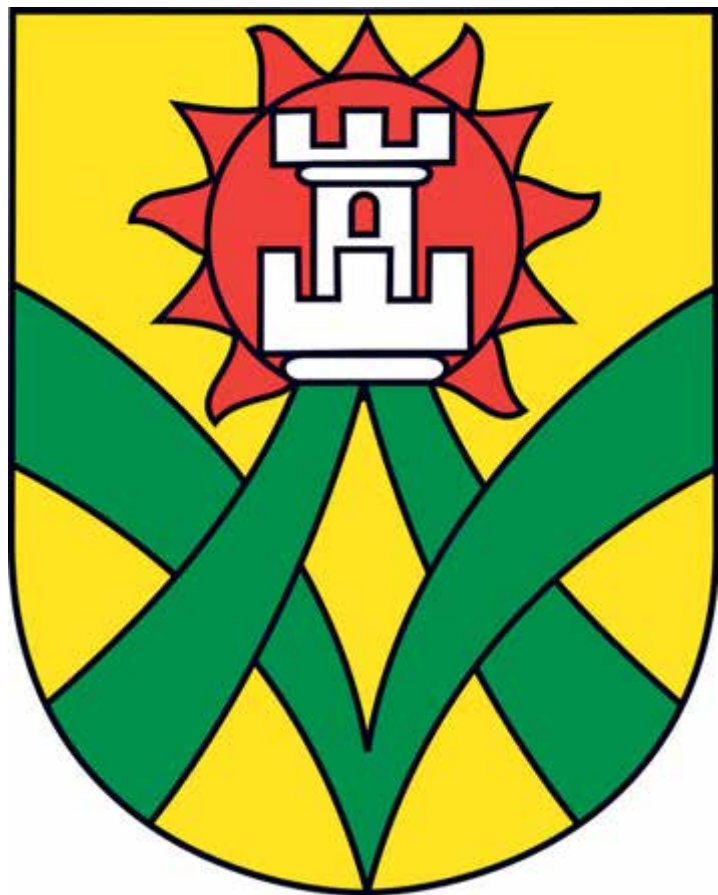
Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

La tour veillera sur Erguël

Les armoiries A choisies par 336 personnes



Le modèle d'armoiries portant une tour sera intégré au projet mis en votation cet automne

Au bouclage du vote – vendredi soir dernier pour les choix transmis sur la toile et mardi matin pour les courriers postaux datés du 17 avril –, il apparaissait que la tour symbolisera la nouvelle commune d'Erguël. Ce modèle a en effet séduit 336 personnes et donc remporté le plus grand nombre de voix exprimées par les habitants des cinq communes concernées.

On soulignera cependant que l'acceptation officielle des armoiries se fera avec le vote sur la fusion, le 27 septembre prochain.

Les chiffres

– Le détail des choix exprimés: Armoiries A: 336 personnes, soit 40 % des votes
Armoiries B: 295, soit 35 %
Armoiries C: 214, soit 25 %

– Ce n'est pas une surprise: Sonvilier a soutenu le plus clairement le modèle de la tour (62 % des voix exprimées dans la commune), devant Renan (46 %), Saint-Imier (41 %), Courtelary (26 %) et Cormoret (24 %).

– On remarquera que deux localités, soit Courtelary et

Cormoret, se sont exprimées majoritairement pour les Armoiries B (une hirondelle), par 45 % et 41 % respectivement.

– La participation a atteint 9,1 %; 843 habitants se sont exprimés, sur un total de 9268.

– Cormoret a enregistré le taux de participation le plus élevé, à savoir 18,3 %, Saint-Imier le plus faible, soit 7 %. Les autres dans l'ordre: Renan 11,7 %, Courtelary 11,4 %, Sonvilier 9,5 %.

– Les moyens modernes de communication ont séduit la population concernée: la grande majorité des choix ont été exprimés sur le site d'Avenir-Vallon (765). 57 autres votes ont été transmis par courriel et 21 seulement par courrier postal.

Cœur historique

On rappellera, en les résumant, quelques propos de Nicolas Vernot, le spécialiste d'héraldique auteur des trois modèles, concernant celui qui a séduit 336 habitants. Il parle d'une tour stylisée pour être identifiable de loin, dessinée de manière à lui donner un aspect de forteresse médiévale tel que

se présentait le château d'Erguël, cœur historique d'un territoire auquel il a donné son nom.

Cette tour se détache sur un soleil levant, symbolique de renouveau et de progrès, dont les douze rayons font référence aux heures du jour et donc à l'horlogerie. Un soleil que l'auteur a voulu également symbole d'énergie renouvelable.

Les deux chevrons rappellent le vallon et les sommets locaux, ils sont verts en référence aux pâturages et bois sur les versants, entrelacés pour évoquer l'union qui fait la force.

Débats en vue

Fort de ce choix, le Comité de pilotage du processus de fusion intégrera donc les Armoiries A au projet qui sera soumis aux ayants droit des communes de Courtelary, Cormoret, Saint-Imier, Sonvilier et Renan, le dimanche 27 septembre prochain par les urnes.

Mais d'ici là, et malgré l'annulation obligée d'Erguël Bouge prévu le 17 mai, ledit CoPil espère bien que le déconfinement aura pu atteindre son terme et que des débats pourront donc être mis sur pied dans la région concernée, afin d'ouvrir largement le dialogue sur les autres aspects de cette fusion. Rendez-vous cet été.

| copil

Blasonnement

Le blasonnement est la description en langage héraldique des figures et couleurs de l'écu. Cette phrase, qui en fixe donc le contenu, permet de visualiser les armoiries d'Erguël en l'absence du dessin:

D'or à deux chevrons pattés, ployés, entrelacés et abaissés de sinople, la pointe en chef écimée et sommée du disque d'un soleil éclipsé à onze rais visibles de gueules, chargé d'une tour d'argent ajourée de gueules, mouvante d'un parapet crénelé aussi d'argent sommant le chevron.

| nicolas vernot

SOMMAIRE

Un essai à la déchetterie du Brahon	7
Ouverture partielle sur deux jours	
Le Magasin du Monde a besoin de vous	9
Bénévoles, masques et clients attendus	
La galerie a fermé ses portes	10
Hans-Jörg Moning se retire de cette activité	
La pandémie a aussi des mérites	10
La parole à Antony Picard	
Attention à la pression de l'eau	11
Certains quartiers de Sonvilier concernés	
Ouverture progressive à Tramelan	13
Déchetterie et administration dès le 27 avril	
Le Jura bernois depuis votre salon	13
Apéritifs en ligne, séance de yoga, etc.	
Pour rouler en toute sécurité	14
Consultez la page spéciale Garages	
Jamais vécu cela en 27 ans	17
Championnat jurassien 2020 de triathlon annulé	
Ils retroussent leurs manches	17
A Courtelary, le FC ne chôme pas	
Rendez-vous les 24 et 25 avril 2021	17
La Fête de lutte de Corgémont reportée	
Tout savoir des avis officiels	18
Jetez un œil à nos pages FODC	

Réclame



Compte privé25

- Intérêt préférentiel
- Tenue de compte sans frais
- Carte Maestro sans cotisation annuelle

Cadeau attractif à l'ouverture
cec.clientis.ch/jeunesse

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Immobilier

À LOUER
COURTELARY

Appart. 3 pièces

Cuisine agencée, galetas et buanderie. Situation plein Sud avec terrasse. Loyer 870 francs, charges comprises

Libre au 1^{er} août ou à convenir
079 445 94 65

À LOUER
CORGÉMONT

Grand appartement magnifique et lumineux au 2^e étage

Cuisine, et salon ouverts avec grande cheminée, 2 chambres, 1 salle de bain et 1 grande mezzanine, 1 place de parc privée couverte. Loyer 1600 fr. charges et parking compris.

Date à convenir
032 489 33 73 / 079 677 74 28

bechtel-imprimerie.ch



Comment nous joindre ?

Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

SASDBV DOMALARME

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.
Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.



Plus d'informations:
Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon
Tél. 032 358 53 53, www.sasdbasvallon.ch

Suite à la fermeture de l'Institut Janique en raison du Covid-19, j'ai le plaisir de vous annoncer sa réouverture

le lundi 27 avril

Épilations · Soins du visage · Massages

Sur rendez-vous
au 032 944 10 66 ou 079 321 17 68
Bretin 7 · 2608 Courtelary

bechtel-imprimerie.ch

TERTIANUM

Réunir autonomie, confort et sécurité

Nous vous proposons:

Un établissement Médico-Social avec une prise en charge de qualité en chambres individuelles.

Onze appartements avec prestations. Cuisine équipée (plaque vitrocéramique, réfrigérateur et lave-vaisselle), salle de bains adaptée, séjour, chambre à coucher, balcon et cave. Une cafétéria est à votre disposition au niveau inférieur de l'immeuble, ainsi qu'une buanderie et un espace bien-être (salon de coiffure, podologie, esthétique). Prestations de ménage, lessive, soins, restauration et animation selon vos besoins. Place de parc privée.

Tertianum Les Lauriers—Clé 36—2610 Saint-Imier
032 942 40 40 administration@leslauriers.ch



bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

La Roseraie
Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des COURTS SÉJOURS, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des LONGS SÉJOURS.

Dans des CHAMBRES INDIVIDUELLES avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Favorisez nos annonceurs

En ligne avec votre pays!

Devenez donateur: www.rega.ch



Auderset & Cie

Longues-Raies 2, 2605 Sonceboz
info@auderset-cie.ch
www.auderset-cie.ch
032 489 14 54

Découvrez notre paquet dégustation à la maison!

avec description des vins gratuite

«Les bestsellers»

CHF 79.00

au lieu de 89.00

#achètelocal



Favorisez vos commerçants locaux en vins, profitez de super conditions et dégustez tranquillement chez vous un choix de vins soigneusement sélectionnés.

Livraison gratuite à partir de 1 carton

- Le paquet contient 1 x bouteille de 75cl de chaque vin:
- Cuvée blanche Valais AOC, CONVIVA
 - Primitivo Puglia IGP amabile, SENZA PAROLE
 - Primitivo di Manduria DOC, SILENTIUM
 - Negroamaro Salento IGT, MAVRIO
 - Nero d'Avola Sicilia DOC Invecchiato in Barrique, TOSONE
 - Tempranillo Vino de España Criado en barrica, MARIPOSA ROJA

Conditions: Tous les prix en CHF par paquet de vins de 6 bouteilles, TVA comprise, livraison gratuite à partir de 1 carton. Offre valable jusqu'au 31.5.2020 ou jusqu'à épuisement du stock.

Un service complet au cœur de votre région !

Préresse

- Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie d'entreprise, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

- cartes de visite • cartes de naissance, de mariage • faire-part de deuil et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires • papillons, affiches • enveloppes, sachets • jeux de formules • brochures, livrets, blocs • calendriers

Nous réalisons aussi

- numérotations, perforations, découpes, rainages • boîtes pliantes en carton • publipostage (mailing), etc.

Impression numérique

- Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch

Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary

032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

SONCEBOZ

Un nouveau livre pour le couple Brugnoli

Carlo et Michèle Brugnoli habitent Sonceboz. Ils ont écrit une quinzaine de livres diffusés au total à plus de 200 000 exemplaires.

Ce couple fête ses 40 ans de mariage et est au service de toutes les églises de la région, que ce soit auprès des enfants, des ados et groupes de jeunes ou des adultes. Ils ont été responsables du centre de Jeunesse en Mission à Lausanne et ont sillonné l'ensemble du monde francophone du Canada à Madagascar. Ils sont actuellement responsables de sept équipes africaines internationales au Togo, Bénin et Côte d'Ivoire.

Michèle est née à Paris et Carlo à Tramelan où il a passé ses 20 premières années.

Leur dernier livre qui sortira de presse le 8 mai s'intitule *Tant de beauté, tant de souffrances... Pourquoi?*

Un ouvrage qui, dans ces temps troublés, nous invite à

repenser à l'essentiel et, pour quoi pas, à l'existential.

Entretien avec Carlo Brugnoli

– Monsieur Brugnoli pouvez-vous nous raconter une anecdote tirée de votre livre?
– Les enfants posent souvent des questions taboues avec un sérieux et une candeur étonnante. J'étais en Côte d'Ivoire, quand un enfant de 9 à 10 ans m'a interpellé: «J'ai posé ma question partout et personne n'a pu me répondre. Si tu me réponds, je viens à l'église dimanche.» Le dialogue s'est engagé:

– Quelle est ta question?
– Qui a créé Dieu?
– Ta question est excellente et logique car tu as des parents, qui ont eux aussi des parents, nés de leurs parents et ainsi

de suite. Cela dit, Monsieur Peugeot, constructeur de voitures, va-t-il à la pompe à essence quand il a soif et met-il le tuyau dans sa bouche pour boire?

– Ah non!
– Tu as raison, car M. Peugeot est au-dessus des exigences qui conditionnent la voiture qu'il a fabriquée. Dieu, de même, est au-dessus de l'humanité. Il ne s'est pas créé lui-même, il n'a pas été créé par quelqu'un d'autre mais il est créé. Il n'a pas eu de commencement, il a toujours existé et existera toujours. Comprends-tu cela?
– Oui!
– A présent, si un ami te demande qui a créé Dieu, que lui diras-tu?

L'enfant m'a alors très bien réexpliqué, à sa manière, ce que je venais de lui dire.

Le dimanche suivant il était présent au culte et confiait sa vie au Seigneur!

Est-ce uniquement les enfants qui s'interrogent ainsi?

Non, bien sûr! Un adulte a aussi le droit de se demander: ma vie a-t-elle un sens? Dieu existe-t-il? Si c'est le cas, a-t-il un plan pour l'humanité? Puis-je connaître ce plan? Puis-je y participer?

J'ai réfléchi toute ma vie à ces questions et, après avoir tant voyagé et donné quelque 5000 conférences, je me suis décidé à écrire ce livre, prenant le risque d'aborder ces sujets existentiels, voir tabous.

Aujourd'hui beaucoup disent qu'ils vivront différemment après le Covid-19, selon vous, quel est le plus essentiel dans la vie?

Je vous réponds encore par une illustration: un ingénieur crée une poupée magnifique,

capable de marcher et de parler. Quand il rentre chez lui, elle vient à sa rencontre, entoure ses genoux de ses bras et s'écrie: «papa, je t'aime!» Belle invention, n'est-ce pas?

Quelques années plus tard, cette fois, c'est sa fillette de trois ans qui court pour l'accueillir. Elle serre ses genoux de ses petits bras et s'écrie: «papa, je t'aime!»

Où est la différence? La première scène démontre une prouesse technique; minutieusement orchestrée. La seconde est spontanée, inattendue, merveilleuse: elle provoque des larmes de bonheur.

La poupée est esclave de sa programmation, elle n'a aucun sentiment, aucune liberté, aucune volonté. Elle est inconsciente d'elle-même et ne comprend pas ce qu'elle dit. En un mot, elle ne ressemble en rien à son fabricant. La fillette déborde d'amour pour son papa et ses petits pieds courent vers lui pour le lui dire. Elle est libre, elle partage son bonheur, car elle lui ressemble.

L'attente de Dieu c'est cela: notre amour. Sa spontanéité, son authenticité, sa profondeur et sa beauté valent tous les risques qu'il a pris en nous accordant sa ressemblance, c'est-à-dire la capacité de penser, de ressentir et de choisir librement.

Justement, la liberté humaine est-elle une réalité ou une illusion?

Bonne question! Laissez-moi vous partager un exemple vécu: mon épouse et moi regardions un film d'aventure à la télévision, quand soudain, alors que le héros était en danger de mort, ma femme s'écria: «Seigneur, sauve-le!»

Connaissant son grand cœur, je me tournai néanmoins vers elle pour lui dire: «Le film est déjà fait».

La suite de l'histoire était effectivement aussi certaine



Carlo et Michèle Brugnoli

que son début et aucune prière ne pouvait malheureusement la modifier.

Voici toute la question de cet ouvrage: l'Histoire de l'humanité est-elle semblable à ce film? L'avenir est-il aussi certain que le passé? L'être humain est-il libre ou ne l'est-il qu'en apparence? Sommes-nous acteurs, spectateurs ou encore victimes de notre destin?

Ce débat existe depuis des siècles et passionne encore aujourd'hui nombre de penseurs. La question est débattue dans les universités, comme par tout un chacun autour d'une tasse de café.

Vous êtes missionnaire, Dieu répond-il à une question aussi fondamentale?

J'ai relu la Bible de bout en bout avec cette question et je vous partage mon émerveillement dans cet ouvrage. On y découvre un Dieu glorieux, tendre et fort, qui parfois regrette, espère ou s'étonne. Il lui arrive de pleurer suite aux

trahisons de l'être humain. Un Dieu qui, contrairement aux croyances populaires ne permet pas le mal, mais au contraire l'interdit et le déteste.

Il nous sonde pour connaître le fond de notre cœur, change parfois ses plans, soupèse ses propres décisions et heureusement exulte aussi de bonheur. Oui, la liberté de l'être humain est une grande réalité car Dieu a pris le risque de nous créer à son image. Il n'est pas magique mais magnifique. Il est un Dieu extraordinaire, mais il n'est pas un Dieu imaginaire.

Vous pouvez suivre en vidéo un message de Carlo Brugnoli donné le 5 avril sur: <https://www.cet.ch/messages-youtube/> cliquer sur le titre: *Le temps existe-t-il au ciel?*

Vous pouvez déjà commander ce livre (sortie prévue le 8 mai) par mail à: carlobrugnoli@porteursdevie.ch ou par téléphone au 032 489 10 72. Ou encore chez: RDF-Éditions Sàrl, rue des Fontaines 2, 1816 Chailly-Montreux, téléphone: 021 964 65 01, www.rdf.ch, info@rdf.ch | cab.ch



#STAYHOME

Sport à la maison: attention aux excès

Nombreux sont ceux qui ne peuvent pas imaginer passer plusieurs semaines ou plusieurs mois sans faire du sport. Pour la santé, il est d'ailleurs recommandé de rester actif en dépit des restrictions liées au coronavirus. Mais comment faire puisque les centres de fitness sont fermés, que les clubs sportifs sont contraints de faire une pause et qu'il est même déconseillé de pratiquer la marche nordique dans le village?

Internet apporte plus d'une réponse à cette question: des programmes de fitness et de musculation à faire chez soi, des leçons de yoga par Skype, des conseils pour les débutants ou encore des appareils de fitness en promotion. Hélas, des accidents occasionnant des blessures peuvent se produire lors de la pratique sportive à domicile. On préférera les centres de fitness réputés ou les organisations de santé.

Suffisamment d'espace, pas d'improvisation

Qui veut s'entraîner chez soi doit bien souvent commencer par ménager de la place. Il s'agit d'enlever tout ce qui présente un danger et d'éviter les sols glissants. Plus la pièce est petite, plus les mouvements devraient être calmes.

La prudence est de mise lors de l'installation de nouveaux appareils de fitness. Une barre de traction montée à la hâte ou des engins improvisés impliquent autant de risques d'accident. Les exercices au sol sont généralement plus sûrs.

À sportif débutant, exercices pour débutant

Si vous faites du sport à la maison, que ce soit en suivant ou non une vidéo, effectuez uniquement les exercices que vous maîtrisez déjà. En effet, comme le souligne Hansjürg Thüli, ce n'est pas le moment de faire des expérimentations sportives alors que le système de santé est sous pression. Si vous souhaitez vous essayer à quelque chose de nouveau, optez pour une offre spécialement destinée aux débutants.

Les sportifs de salon veilleront également à ne pas être trop ambitieux, faute de quoi ils risquent de finir chez le médecin ou à l'hôpital. Les compétitions entre membres d'une même famille ou entre partenaires d'entraînement en ligne sont donc une mauvaise idée. Il est préférable de réaliser les exercices lentement, proprement et de manière contrôlée, en s'assurant que leur niveau soit adapté. | *bpa*

PAROISSE DE RONDCHÂTEL

Activités durant la pandémie de coronavirus

La pandémie de coronavirus Covid-19 engendre une situation qui pose de nombreux défis, l'Eglise et la vie sociale doivent être vécues autrement. La paroisse de Rondchâtel propose des activités pouvant s'effectuer à distance, respectant ainsi les prescriptions sanitaires émises par le Conseil fédéral et les recommandations des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Dessins d'enfants

Nous invitons les enfants à dessiner pour les paroissiennes et les paroissiens et en particulier pour les seniors. Vous pouvez envoyer leurs dessins par mail (gbourquin@bluewin.ch) ou par WhatsApp (079 280 20 16), avec éventuellement une explication des enfants, et nous les publierons sur la page Coronavirus du site paroissial (www.paroisse-rondchatel.ch). Les personnes qui n'utilisent pas internet peuvent appeler le pasteur Gilles Bourquin (079 280 20 16) et nous leur enverrons volontiers quelques dessins réalisés par les enfants.

Chaîne de lumière

En signe d'espérance, les Eglises évangélique réformée et catholique de Suisse nous invitent à allumer des bougies sur le rebord de nos fenêtres, les jeudis à 20h, pour former une lumière en signe de communion et à formuler une prière, en communion avec les gens de tout le pays.

Cultes télévisés et radiodiffusés

Par ailleurs, les dimanches matins, chacune et chacun a la possibilité de suivre les cultes et messes télévisés diffusés par la RTS ou radiodiffusés sur Espace2. Le site www.celebrer.ch donne tous les renseignements à ce sujet.

Cloîtrés – le magazine de la quarantaine

Vous trouverez sur notre site internet le lien renvoyant aux trois nouveaux formats vidéo proposés par la rédaction de réformés.ch. Nouvelles du Front: témoignages personnels et vivants, Derrière l'Info: met en scène les membres de la rédaction qui vous raconteront leur travail et Bol d'Air présente quotidiennement un bref message spirituel, histoire de reprendre des forces.

Fruits TerrEspoir

Etant donné les implications sur les réseaux de vente des prescriptions sanitaires

émises par le Conseil fédéral, le Conseil de Fondation de TerrEspoir a pris la décision d'interrompre les importations de fruits frais jusqu'à nouvel avis. Les commandes sont donc suspendues.

Accompagnement des pasteurs

Nos pasteurs se tiennent à disposition pour un temps de discussion, une prière ou un échange de messages, n'hésitez pas à les contacter en cas de besoin.

Votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

Nous souhaitons à toutes et tous courage et patience pour traverser ces temps difficiles, c'est ensemble que nous affrontons et surmonterons cette crise.

| *le conseil et les ministres de la paroisse réformée de rondchâtel*

SAUGE AVIS OFFICIELS

90^e anniversaire

C'est samedi dernier 18 avril, que notre fidèle citoyenne Anna Huguelet a vécu un jour à marquer d'une pierre blanche dans sa déjà longue vie, puisqu'elle a fêté son 90^e anniversaire.

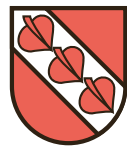
Désormais pensionnaire d'un home, nous lui envoyons nos meilleurs vœux et lui souhaitons une bonne santé. | *le secrétaire et le conseil municipal*

COURRIER DE LECTEUR

Merci

Classés dans la catégorie des personnes à risques... nous avons eu la double surprise de recevoir coup sur coup une carte avec des vœux de la part des élèves de l'école primaire de Sonceboz-Sombeval (eps) et une autre carte accompagnée d'une pensée en pot avec les salutations de la municipalité. Quel plaisir vous avez risqué(!) en nous adressant ces signes de vie et d'amitié; soyez-en très chaleureusement félicités! Une des cartes mentionnait ce magnifique mot de Paul Claudel: *on croit que tout est fini, mais alors il y a toujours un rouge-gorge qui se met à chanter.* Et il chante encore, grand merci! | *cab, ancien de l'eps*

Emplois



La Municipalité de Courtelary

met au concours, en raison d'une réorganisation interne, une place de

Voyer(ère) communal

degré d'occupation : 80 à 100%

Ce poste sera un contrat de durée déterminée jusqu'au 31.12.2021, mais pourra déboucher sur un éventuel contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction : **date à convenir.**

Dans le cadre de votre fonction, vous serez actifs dans les domaines suivants : Entretien des routes, trottoirs et chemins, domaines des eaux, parcs, jardins publics et cimetière, élimination des déchets, élimination de la végétation parasite et plantes néophytes, éclairage public, service technique et entretien des véhicules de la voirie, service hivernal, lutte contre le verglas, travaux intercommunaux, prestation à des tiers, services particuliers.

Votre profil

- CFC d'une profession technique ou artisanale (forestier-bûcheron, paysagiste, branches du bâtiment, du génie civil, ou formation équivalente)
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Permis de conduire cat. B
- Disposition à accomplir un service de piquet – et un horaire irrégulier
- Aisance dans les contacts
- Domicile de préférence dans notre commune – ou à proximité
- Connaissances de base en informatique – (word, excel)
- Flexibilité indispensable

Nous vous offrons

- Un cadre de travail attractif au sein d'une petite équipe
- Une activité autonome et variée
- Une rémunération selon le tableau des classes de traitement du personnel cantonal.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès du secrétaire municipal/administrateur des finances M. Vincent Fleury au tél. 032 944 16 01 ou à l'adresse fleury.admin@courtelary.ch.

Si vous êtes intéressé(e), nous attendons votre dossier de postulation jusqu'au **vendredi 1^{er} mai 2020** à l'attention du Conseil municipal, Offre de Services, Grand-Rue 58, Case postale 59, 2608 Courtelary ou par courriel à l'adresse précitée.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers qui répondent aux critères mentionnés ci-dessus.



La Municipalité de Courtelary

met au concours, en raison d'une réorganisation interne, une place de

Directeur/trice pour la crèche

Les Moussaillons

degré d'occupation : 70 à 80%

Entrée en fonction : **date à convenir.**

Dans le cadre de votre fonction, vos responsabilités principales seront d'assurer le fonctionnement de la structure en offrant une prestation socio-éducative de qualité et en respectant les exigences et le de cadre légal, de superviser le travail de l'équipe dont vous aurez la charge, assurer la gestion administrative de la structure et gérer les budgets.

Votre profil

- Au bénéfice d'un diplôme de niveau secondaire, un diplôme d'éducateur/trice de l'enfance (ES) ou éducateur/trice social/e (HES) est un atout
- Vous pouvez justifier d'une expérience similaire d'au moins 5 ans
- Un diplôme de direction d'institution ou d'une formation postgrade en management d'équipe est un réel atout
- Très bonne maîtrise des outils informatiques usuels
- Expérience dans la gestion d'équipe
- Facilité de communication, d'écoute, sens de l'empathie et du travail d'équipe
- Doté d'un excellent relationnel dans un environnement multiculturel sachant s'adapter à différents interlocuteurs
- Polyvalence, flexibilité, force de propositions et bonnes compétences organisationnelles

Nous vous offrons

- Un cadre de travail attractif au sein d'une petite structure, ayant une capacité de 36 places d'accueil préscolaires
- Une activité autonome et variée
- Une rémunération selon le tableau des classes de traitement du personnel cantonal

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès du secrétaire municipal/administrateur des finances M. Vincent Fleury au tél. 032 944 16 01 ou à l'adresse fleury.admin@courtelary.ch.

Si vous êtes intéressé(e), nous attendons votre dossier de postulation jusqu'au **vendredi 1^{er} mai 2020** à l'attention du Conseil municipal, Offre de Services, Grand-Rue 58, Case postale 59, 2608 Courtelary ou par courriel à l'adresse précitée.

Consciente de la satisfaction grandissante de notre média en terme d'information régionale, la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* recherche

un(e) correspondant(e) de presse

pour couvrir certaines manifestations ou séances d'informations régionales

Vous êtes curieux(se) de savoir ce qui se passe dans la région et avez une bonne connaissance de cette dernière. Vous êtes mobile, disponible aussi bien en journée qu'en soirée et vous avez la plume facile par métier ou par passion.

Rejoignez notre équipe pour vivre une belle expérience dans le journalisme de proximité.

Nous attendons avec impatience votre lettre de motivation et curriculum vitæ à l'adresse de la rédaction.



Feuille d'Avis du District de Courtelary

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch | www.bechteli-imprimerie.ch



Nous cherchons pour septembre 2020

Un/e infirmier/ère à 40 - 60%

Votre profil:

- vous avez un diplôme HES ou formation équivalente
- vous avez quelques années d'expérience
- vous êtes intéressé/e à collaborer au sein d'une équipe dynamique
- vous êtes une personne ouverte et flexible
- vous possédez une voiture

Nous vous offrons:

- un champ d'activités intéressant, varié et enrichissant
- un contexte de travail permettant d'exercer le rôle autonome infirmier
- une collaboration interdisciplinaire
- des conditions de traitement conformes aux directives cantonales

Notre offre vous intéresse ?

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature à l'adresse suivante : Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon, à l'att. de M^{me} Noëlle Poffet, responsable aide et soins, Route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte.

M^{me} Poffet se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au N° 032 358 53 53

ICI

vosre annonce
aurait été lue

2 col x 110 mm
190 francs + TVA

Croix-Rouge suisse
Canton de Berne
Région Jura bernois

Recherche chauffeurs bénévoles

La Croix-Rouge suisse Jura bernois recherche pour tout de suite des bénévoles temporaires pour effectuer des transports.

Les personnes intéressées doivent impérativement ne pas être âgées de plus de 65 ans et ne pas être à risque selon l'ordonnance Covid-19 de la confédération.

Tél. 032 489 10 03

courriel: info-jurabernois@crs-berne.ch

Entreprise de nettoyage et débarras

JFK NETTOYAGE

JFK NETTOYAGE plus propre que jamais !

Nettoyage	... fin de chantier	... industriel
	... bâtiment	... haute pression
Entretien	... bureaux	... jardin
	... conciergerie	... privé
		... vitres
		... etc.

Saint-Imier 079 962 30 49 info@jfk-nettoyage.ch

Parler pour moins souffrir

Un entretien aide.

Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Tel  143
La Main Tendue

Compte 30-14143-9





Il est temps d'élaguer, pour des questions de sécurité

Les travaux doivent être réalisés jusqu'au 31 mai prochain

La sécurité ne passe pas que par le confinement... Pour éviter des accidents le long de nos chaussées, il est temps d'examiner toutes les plantations qui bordent les rues et chemins, puis de procéder à l'élagage nécessaire. Ceci jusqu'au 31 mai prochain, stipule le règlement communal ad hoc.

La visibilité est cruciale

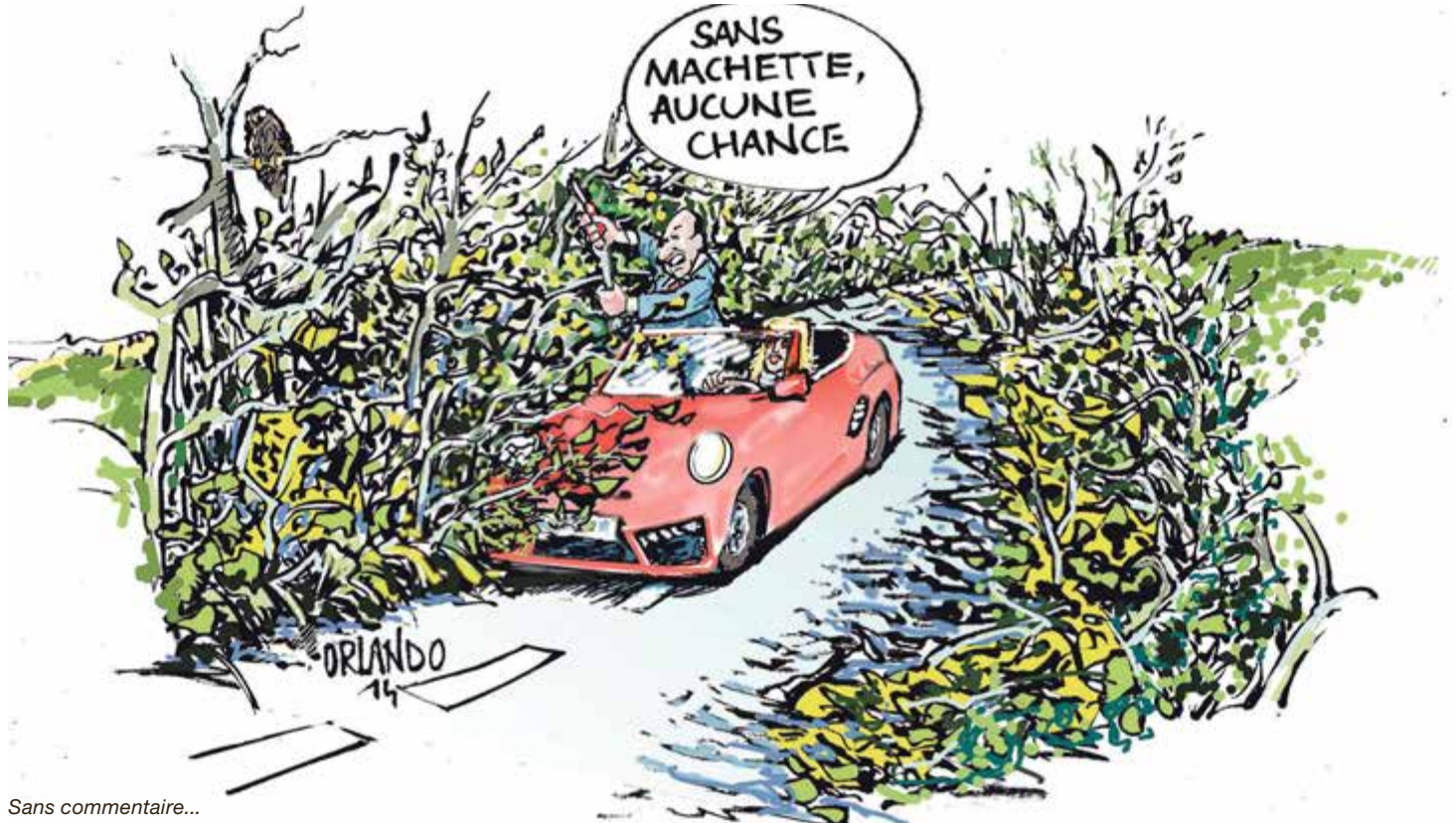
Tous les conducteurs le savent bien, qu'ils circulent à deux ou quatre roues: la visibilité est cruciale pour éviter les collisions. C'est pourquoi la végétation, quelle qu'elle soit, ne doit jamais entraver ou diminuer ni la visibilité ni l'éclairage public. On veillera donc à lais-

ser libre les lampadaires et la zone qu'ils illuminent.

Par ailleurs, il est important de respecter également les distances légales entre plantations et rues, chemins ou trottoirs.

Basse tige

Tous les haies, buissons, cultures et autres arbres à basses tiges doivent être limités à une hauteur de 120 cm, pour une distance à la route de 50 centimètres au minimum; les plantations pourront être plus hautes, mais à une seule condition: que la distance à la route soit augmentée de la différence entre la hauteur réelle et 120 cm (par exemple: une haie culminant à deux mètres devra se



Sans commentaire...

trouver à 130 cm, au minimum, de la route).

Important: aux endroits où la visibilité est réduite (virages serrés, carrefours, bâtiments proches, etc.), on veillera à ce que la végétation n'atteigne pas plus de 60 cm de hauteur.

Le bon profil

Un profil légal doit impérativement être libéré de toute végétation, au-dessus des chaussées. Le long d'une route communale, ce profil d'espace libre doit atteindre 4 m 50 au moins de hauteur, et s'étendre jusqu'à 50 cm à l'extérieur de la route.

Lorsque la végétation borde des trottoirs, des chemins piétonniers et autres pistes cyclables, ce profil doit atteindre 2 m 50 au moins en hauteur et 50 cm également à l'extérieur du cheminement.

Les normes pour les hautes tiges

Les distances sont différentes pour tous les arbres à haute tige (sapins, tilleuls, bouleaux, grands ornementaux, fruitiers hauts de plus de 1 m 60). Dans ce cas, on calculera la distance à la route depuis le centre du tronc. Dans une zone résidentielle, cette distance devra être

de 3 m au moins jusqu'au bord de la chaussée, ou de 1 m 50 jusqu'au bord extérieur du trottoir.

Le long des routes communales, des routes privées affectées à l'usage commun en dehors des zones résidentielles, cette distance devra être de 4 m au moins.

Enfin, le long de pistes cyclables sises en dehors des zones résidentielles, cette distance est ramenée à 3 m depuis le bord de la piste.

Les clôtures aussi

On ajoutera que les clôtures pouvant présenter un danger,

par exemple en cas de chute, doivent elles aussi être posées à 50 cm au moins du bord du trottoir, ou du bord de la chaussée en cas d'absence de trottoir.

Toutes ces mesures, qui peuvent paraître tatillonnes de prime abord, visent un seul but: augmenter la sécurité de chacun, enfants et adultes, cyclistes, piétons et automobilistes. Merci donc par avance de les respecter au mieux.

En cas de doutes ou de questions, les services techniques de la commune vous renseigneront très volontiers. | cm



Les plantations denses et proches des routes masquent par exemple les enfants qui débouchent soudainement; elles sont de ce fait sources de danger

Déchets: attention aux amendes salées!

Les autorités municipales sont à nouveau contactées très régulièrement par des employés techniques ou des citoyens qui constatent des infractions au règlement sur les déchets. Quelques exemples très récents:

- Des sacs non consignés ont été déposés une fois de plus sur un conteneur.
- Les récipients dévolus aux déchets verts contiennent parfois des pierres ou d'autres matériaux qui n'ont absolument rien à y faire; seuls les coupes de gazon, fleurs ou plantes, épluchures crues, feuilles mortes, restes de tailles ou autres déchets compostables sont admis lors de la collecte ad hoc.
- Du verre est déposé à toute heure, et même le dimanche, dans les conteneurs réservés à ce matériau recyclable; le voisinage apprécie hautement...

- Certaines poubelles spéciales Robidog contiennent divers déchets (et notamment des quantités de litière pour chats), alors qu'elles sont destinées exclusivement aux sacs contenant des crottes de chiens.

Des mesures pécuniaires d'abord...

Face à ces incivilités répétées, le Conseil municipal est contraint d'ordonner des amendes, dont le montant pourra être élevé, que les contrevenants se le disent.

Si cette manière d'agir n'aboutit pas à des résultats concrets, les autorités étudieront la possibilité de placer les déchetteries sous surveillance, voire de les ouvrir selon un horaire strict. De fait, et c'est bien malheureux, la population entière subira les conséquences des actes commis par une petite proportion des habitants... | cm

L'administration bientôt ouverte partiellement

Suivant en cela les toutes récentes recommandations du Conseil fédéral en matière de déconfinement progressif, le Conseil municipal a décidé de rouvrir partiellement l'administration communale, dès le lundi 27 avril prochain. Les habitants pourront donc se rendre physiquement au guichet le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le mardi de 8h30 à 12h.

En dehors de cet horaire particulier, et comme c'est le cas actuellement, il demeurera possible, lors de besoin impératif, de fixer un rendez-vous avec le personnel de l'administration;

on appellera cette dernière pour convenir d'un horaire.

Du respect s.v.p.

Il va de soi que toutes les mesures pratiques seront mises en place afin de respecter la protection des visiteurs et du personnel, en particulier les distances minimales entre personnes.

La procédure sera clairement expliquée sur place et la Municipalité remercie par avance tous les habitants de s'y conformer exactement. La sécurité de tous en dépend. | cm

Grand-Rue: on continue

Le Conseil municipal a attribué à ATB, un bureau avec lequel la commune travaille depuis longtemps à satisfaction, le mandat concernant la phase d'étude pour la réfection de la Grand-Rue. L'Exécutif estime très judicieux de continuer à s'appuyer sur les vastes connaissances d'ATB, dans le domaine des routes et conduites de Péry-La Heutte.

Il s'agit là de la dernière étape de ce grand chantier, laquelle devait être présentée pour approbation à l'assemblée extraordinaire de début avril et qui le sera donc à la prochaine assemblée municipale; celle-ci se déroulera en juin, juillet ou août prochains, selon ce que deviendra la crise sanitaire. | cm

Le 20 août

Pour peu que la crise sanitaire soit définitivement derrière nous et permette ce genre de rencontre, la course annuelle des aînés se déroulera le jeudi 20 août prochain. Sur décision du Conseil municipal et sur la base des deux offres reçues, les participants seront conduits par l'entreprise Novicar. | cm

On nettoiera

Le Conseil municipal a décidé de reconduire l'action Clean Up Day dans la commune, le 12 septembre prochain à l'invitation de notre voisine d'Orvin. Cette dernière mettra sur pied l'apéritif qui réunira les participants des villages du Bas-Vallon, en fin de journée à la déchetterie de Rondchâtel. Yanik Chavaillaz et Thierry Egger se chargeront d'organiser le volet communal de cette action citoyenne de nettoyage de l'espace public. | cm

Les places de jeux seront toutes rénovées

Sur décision unanime du Conseil municipal, la commune profitera de la fermeture actuelle des places de jeux pour procéder à leur complète réfection. Ces quatre lieux prisés, sis l'un à La Heutte et les autres à Péry, seront remis en parfait

état, en respectent les normes actuelles de sécurité notamment. Certains engins seront totalement changés, d'autres réparés ou rénovés. Le matériel a d'ores et déjà été commandé auprès de l'entreprise cantonale spécialisée Fuchs, de Thoune,

et devrait être livré d'ici une petite quinzaine de jours. Les travaux seront menés ensuite par l'entreprise locale Fredy Friedli, si possible dans le courant du mois de mai.

| cm



A La Heutte comme à Péry, une réfection totale profitera de cette période de fermeture



Ouverture partielle de la déchetterie dès mercredi

Un essai pour rendre service à la population tout en respectant les mesures dictées par la crise sanitaire

En collaboration avec les services techniques, le Conseil municipal a mis sur pied un fonctionnement spécial de la déchetterie, en attendant la fin des mesures dictées par l'actuelle crise sanitaire.

Deux zones distinctes

Chantal Vaucher, conseillère municipale en charge des bâtiments et des déchets, souligne que les autorités ont souhaité rendre service à leurs administrés. «Après quelques semaines de fermeture totale, et sachant que la période printanière est propice aux rangements et tris, nous avons décidé de proposer un service spécial, en espérant que les citoyens en acceptent volontiers les principes organisationnels.»

L'objectif principal consistait évidemment à éviter une affluente actuellement interdite, et donc des rapprochements dangereux de personnes, dans ce lieu où la distance sociale est difficile à respecter.

Une première mesure a été prise en divisant la commune en deux zones, qui correspondent aux villages de Sonceboz et Sombeval, ainsi que le montre le plan ci-contre. Les habitants de la première zone auront accès à la déchetterie ces deux prochains mercredi (29 avril et 6 mai), les résidents de Sombeval étant pour leur part attendus les deux prochains vendredis (1^{er} et 8 mai), à chaque reprise de 16h à 19h.

Des règles importantes

Deuxièmement, des règles de comportement ont été établies, qui devront être scrupuleusement respectées.

Un employé municipal se tiendra à l'entrée de la déchetterie, et veillera à ce qu'un seul véhicule à la fois pénètre dans l'enceinte. Les autres engins devront attendre en colonne et leurs occupants devront impérativement demeurer à l'intérieur.

Deux personnes au maximum seront admises par véhicule; elles videront elles-mêmes les matériaux apportés et les répartiront dans les conteneurs ad hoc, sous la surveillance d'un deuxième employé communal. Pour d'évidentes raisons de sécurité sanitaire, ce dernier ne sera pas autorisé à leur apporter son aide.

Rappel des matériaux collectés

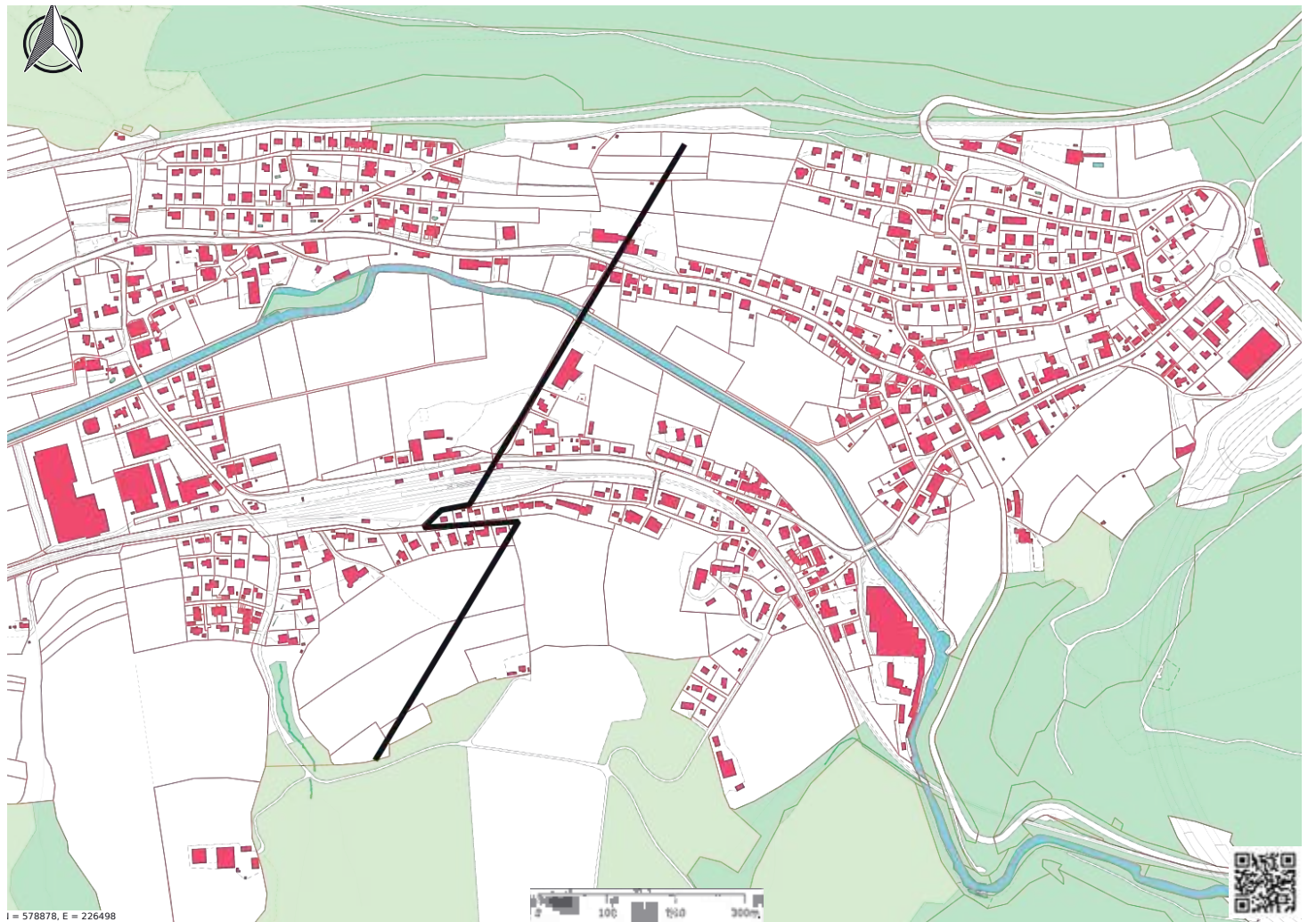
On rappellera que l'on peut apporter, à la déchetterie du Brahon, divers matériaux recyclables, à savoir:

- ferraille et vieux métaux en général
- cartons (à glisser dans la presse)
- tubes lumineux (néon/LED)
- piles et accumulateurs
- capsules de café en aluminium
- papier (vieux journaux attachés en paquets)
- cartouches d'encre pour imprimante
- petite quantité de déchets inertes (vaisselle, évier cassé, etc.)
- bois débarrassé des grosses ferrures
- meubles démontés

- appareils électriques et électroniques (TV, outils électriques, appareils électroménagers, etc.)
- huiles usagées (en séparant les huiles minérales et les huiles végétales)
- vêtements et chaussures usagés, emballés dans des sacs

Le verre et le Pet ne sont pas recueillis au Brahon, mais dans les bennes ad hoc des deux EcoPoints (place de parc de Coop et hangar de la bourgeoisie à Sombeval).

De surcroît, les déchets spéciaux tels que peinture et sol-



Les personnes domiciliées à gauche du trait noir (Sonceboz) auront accès à la déchetterie les deux prochains mercredis, celles qui habitent à droite de ce trait (Sombeval) y seront reçues les deux prochains vendredis

vants sont acceptés uniquement le 5 septembre.

A suivre...

Pour l'instant, les autorités locales ont donc organisé uniquement les ouvertures spéciales des deux prochaines semaines. Pour la suite, et en particulier la réouverture normale de la déchetterie, il faudra patienter encore. Le Conseil municipal attendra les décisions et recommandations communiquées par le Conseil fédéral pour la deuxième étape

de déconfinement, agendée au 11 mai, avant de pouvoir informer lui-même la population locale.

Précision importante: un bon fonctionnement, les 29 avril et 1^{er} mai, est une exigence logique aux ouvertures de la semaine suivante.

Merci par avance!

L'Exécutif local exhorte la population à respecter le programme établi grâce au plan ci-dessus, ainsi que quelques règles simples mais efficaces:

- Pour éviter de créer un trop long temps d'attente, les usagers sont instamment priés de trier au mieux les matériaux avant de rallier la déchetterie.

- Dans le même but, on évitera si possible d'apporter de grosses quantités de matériaux divers en une seule fois.

- Les usagers sont par avance remerciés de respecter scrupuleusement la distance sociale en vigueur, de deux

mètres rappelons-le, avec le personnel en service. Ces employés méritent d'être protégés.

- Une certaine patience sera bien évidemment nécessaire et vous en êtes par avance remerciés. | cm

Déchetterie du Brahon
Ouverture de 16h à 19h
Mercredis 29 avril et 6 mai:
habitants de Sonceboz
Vendredis 1^{er} et 8 mai:
habitants de Sombeval

#STAYHOME

Seniors: rester à la maison, mais en mouvement pour ne pas chuter

Les personnes de 65 ans et plus ont un risque plus élevé de développer une forme grave du Covid-19; elles sont donc momentanément invitées à rester à la maison

Si les plus de 65 ans ne bougent pas suffisamment, elles perdent de la masse musculaire et risquent davantage de chuter. Chaque année, en Suisse, plus de 85 000 seniors se blessent en tombant. Or, il est largement possible d'agir pour éviter les chutes à domicile. Le BPA et ses partenaires donnent des conseils pour rester actif à la maison.

Bouger pour ne pas rouiller

La sédentarité accélère la fonte de la masse musculaire et la diminution de l'équilibre dues à l'âge. Ainsi, le risque de chute augmente chez les seniors. Ils tombent généralement dans des situations quotidiennes: en empruntant les escaliers, en se promenant ou en faisant le ménage. Or, de nombreuses études montrent que l'entraînement des capacités physiques et mentales permet de lutter contre le risque de chute. Sur equilibre-en-marche.ch, le BPA et ses partenaires, parmi lesquels Pro Senectute et Promotion Santé Suisse, proposent donc des exercices d'entraînement pour différents niveaux, à effectuer à domicile.

Augmenter progressivement la difficulté

Tout spécialement les personnes âgées affaiblies ou limitées dans leur mobilité (p. ex. celles qui se déplacent à l'aide d'un déambulateur) devraient absolument faire des exercices, sous peine de voir leur situation se détériorer encore davantage. Il est essentiel de commencer par des exercices faciles et d'augmenter progressivement la difficulté afin de gagner toujours plus en stabilité.

Par exemple, pour renforcer sa musculature, on peut se tenir à une chaise ou au plan de travail de la cuisine, fléchir légèrement les genoux puis se redresser. Les personnes ayant une bonne mobilité peuvent commencer directement par le programme standard sur equilibre-en-marche.ch. Un exercice d'entraînement de l'équilibre consiste par exemple à se mettre sur une jambe et, de l'autre, à toucher le sol latéralement avec la pointe du pied. Les personnes déjà bien entraînées peuvent réaliser les exercices sur une surface instable.

Augmenter la fréquence cardiaque une fois par jour

Barbara Pfenninger, experte en prévention des chutes au BPA, souligne qu'il faut non seulement entraîner sa force et son équilibre, mais aussi faire monter ses pulsations une fois par jour pour ne pas affaiblir son système cardiovasculaire. Il est par exemple possible de bouger sur sa musique préférée.

Selon Barbara Pfenninger, il est également important de ne pas rester assis trop longtemps et de mobiliser ses articulations, par exemple les épaules en levant les bras et en effectuant de lentes rotations dans toutes les directions.

Conseils pour bouger à la maison

- Commencez par des exercices faciles; augmentez progressivement la difficulté.
- Augmentez votre fréquence cardiaque une fois par jour pour renforcer votre système cardiovasculaire.
- Évitez de rester assis de manière prolongée; levez-vous régulièrement pour faire quelques pas. | bpa

#STAYHOME

Profiter de cette période pour peaufiner le check-up de sa moto

Vu la situation actuelle, beaucoup de fans de moto prolongent l'hivernage de leur machine et restent à la maison.

Le BPA félicite particulièrement toutes les personnes qui repoussent le moment de ressortir leur moto. Il recommande en effet de renoncer pour l'instant à emprunter cette dernière pour des déplacements à but purement récréatif. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille oublier sa moto: c'est en effet le moment idéal pour procéder aux vérifications et réglages nécessaires afin qu'elle soit en parfait état de marche et adaptée au mieux à ses besoins. Deux nouvelles vidéos guident les motards dans cette entreprise.

Patience

Cette année, l'attente du début de la saison de moto est plus longue que d'habitude. Les personnes qui n'ont pas de raison impérative d'utiliser leur moto laissent généralement celle-ci au garage pour rester à la maison, conformément aux recommandations de la Confédération. Cette période particulière peut être idéalement mise à profit pour prendre toutes les mesures nécessaires afin que la moto soit fin prête pour le début de la saison.

Contrôler l'éclairage, les freins, les pneus et le niveau d'huile

Tout d'abord, il faut brancher la batterie et s'assurer du bon fonctionnement de l'installation électrique (feux, clignotants, klaxon). Ensuite, il s'agit de vérifier si la moto roule lorsque le levier d'embrayage est serré et si les deux freins fonctionnent correctement. Il est également important de contrôler la tension de la chaîne et la pression des pneus, en se référant dans les deux cas aux indications du constructeur, et de vérifier que le profil des pneus ait la profondeur recommandée, soit au moins 2,5 mm. Enfin, il convient de s'assurer que la fourche ne porte aucune trace d'huile et de vérifier le niveau de cette dernière.

Optimiser les réglages

Ce que les motards négligent parfois en temps normal, c'est de veiller à ce que leur deux-roues soit adapté au mieux à leurs besoins. Il est possible de régler non seulement l'angle du guidon, mais également ceux des systèmes de repose-pieds avec pédale de frein arrière

et pédale de changement de vitesse. Par ailleurs, il est recommandé de régler la hauteur des poignées d'embrayage et de frein et leur distance par rapport au guidon.

Vidéos explicatives

Dans le cadre de la campagne de formation et de prévention «Stayin' Alive», lancée il y a déjà quelques années, deux courtes vidéos ont été mises en ligne. Un spécialiste y explique comment préparer sa moto en vue de la première sortie de l'année et comment optimiser les réglages en fonction de ses besoins. Suivre ses conseils permettra de renforcer tant la sécurité que le plaisir de la conduite le jour où la saison pourra enfin commencer! Le BPA mène cette campagne en collaboration avec la Fédération motocycliste suisse (FMS) et l'Association suisse des moniteurs de conduite (ASMC), en bénéficiant du soutien financier du Fonds de sécurité routière (FSR).

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse. | bpa

Adieu

AVIS MORTUAIRE

*Si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous.
Ta vie ne fut qu'amour et dévouement.*

Son époux : Jean-Denis Steiner
Ses enfants : Christelle Steiner, son compagnon Sébastien Blanc
et les enfants Loan, Matt et Constance
Frédéric Steiner et son amie Livia
Manuela Steiner et son ami Rino
Son frère : Ugo Bianchi
ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Mariella Steiner

née Bianchi

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, marraine, cousine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement à son domicile, entourée de sa famille, dans sa 68^e année après une longue maladie supportée avec courage.

2606 Corgémont, le 12 avril 2020
Chemin des Longines 4

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

En sa mémoire, la famille fera un don à la Ligue suisse contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

AVIS MORTUAIRE

*Chère Germaine
Tu nous as tant donné
Repose en paix*

Ses neveux, nièces, filleuls et filleules

Thérèse Bonfils et sa famille à La Croix-de-Rozon
Denise Vulliemin et sa famille à Yverdon-les-Bains
Sylvie Henry et sa famille à Suchy/VD
Marisa Rohrbach et sa famille à Courtelary
Jean-Fred Houriet et sa famille à Tramelan
Michel Walthert et sa famille à St-Imier

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Germaine Cachin

(née Walthert)

qui nous a quittés dans sa 96^e année

Saint-Imier, le 16 avril 2020

Adresse de contact : Michel Walthert
Passage du Chalet 1
2610 Saint-Imier

Vu la situation actuelle, un dernier adieu a eu lieu dans la stricte intimité de la famille.

Un merci tout particulier au personnel du Home Les Myosotis à Neuchâtel où Germaine séjournait depuis octobre 2017.

Cet avis tient lieu de faire-part.

AVIS MORTUAIRE



*L'Eternel est mon berger : je ne manquerai de rien.
Il me fait reposer dans de verts pâturages,
Il me dirige près des eaux paisibles.*

Psaume 23

Ses enfants
Agathe Gerber
Roland et Françoise Gerber-Zwahlen
Thérèse et Philippe Paratte

Ses petits-enfants
Pierre, Coralie, Sabine, Joëlle, Estelle, Guillaume, Lionel,
Nicolas, Jonas, David

Ses arrière-petits-enfants
Estelle, Mateo, Sam, Mia, Zyad, Sinan

Les familles parentes et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Dora Gerber

qui s'est éteinte sereinement dans sa 97^e année après une longue vie passée à veiller sur sa famille.

Saint-Imier, le 18 avril 2020

Un chaleureux merci au personnel du Home des Lauriers et à Sasdoval pour leur accompagnement, leur dévouement et leur gentillesse.

En raison des restrictions sanitaires, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille : Roland Gerber
Midi 56
2610 Saint-Imier

Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs
délais auprès de

l'Imprimerie Bechtel à Courtelary

bechtel-imprimerie.ch

032 944 18 18

Publireportage

Chaumin appartements pour seniors, qualité de vie dans un appartement moderne !

Questions et réponses: interview sur les appartements pour seniors Chaumin à Corgémont

Depuis 2018, 12 appartements pour seniors avec services sont à disposition au centre de Corgémont. Qu'est-ce qu'un appartement pour seniors avec services et quels avantages ont-ils pour les personnes âgées d'aujourd'hui ?

Les appartements pour seniors avec services ont été conçus selon le concept pour l'habitation du 3^e âge et se base sur 4 piliers: architecture strictement adaptée, prestations de services à la carte, système de surveillance 24h/24, personne de contact sur place.

Qui est la clientèle cible pour cette forme d'habitation ?

Ce concept permet aux seniors indépendants de maintenir une qualité de vie élevée et de se sentir en toute sécurité. Les seniors du Vallon peuvent rester dans leur région connue et garder leur autonomie de vie le plus longtemps possible. Ils peuvent demander de l'aide ponctuelle selon les besoins individuels.

Est-ce qu'il existe d'autres possibilités de soutien financier pour une personne âgées ?

Dans le cadre des prestations complémentaires, toute personne âgée avec un revenu inférieur à environ à 3300 fr. peut solliciter un soutien financier.

Que se passe-t-il si les montants accordés ne suffisent pas à couvrir le loyer demandé ?

Les propriétaires des appartements pour seniors Chaumin sont disposés à évaluer chaque cas individuellement et de fournir une aide supplémentaire. Le but est de permettre à chaque personne de pouvoir louer un tel appartement, au lieu de rester isolé dans sa maison familiale ou loin de toute infrastructure.

Comment une personne intéressée doit procéder afin d'obtenir de l'aide financière ?

La première démarche est de s'adresser à la préposée à l'AVS de sa commune et de déposer une demande de prestations complémentaires. Si une demande est refusée pour une raison particulière, la personne peut également s'adresser à la gérance des appartements Chaumin, PG Immoservice SA.

Dans ce cas, toute personne peut trouver une solution adaptée à sa situation financière pour intégrer un appartement pour seniors avec services ?

Tout à fait! Nous souhaitons offrir aux personnes âgées du Vallon une solution d'habitation idéale et adaptée à leurs besoins – un paquet sans-souci pour une vie indépendante dans l'âge!



PGIMMOSERVICESA

Rue Renfer 5, 2504 Bienne

032 322 11 88

info@pg-immoservice.ch

www.pg-immoservice.ch

— BIRSE —

«Nous vous proposons différents soutiens financiers»



CORGÉMONT

Aidez-nous à sauver le Magasin du Monde

Après plus d'un mois de fermeture, le Magasin du Monde de Corgémont s'appête à rouvrir ses portes, bien affaibli comme beaucoup d'autres petits commerces. Presque toutes les bénévoles ont 65 ans et plus et font partie des personnes vul-

nérables. Selon les directives fédérales, elles doivent rester confinées pour quelque temps encore. Trois solutions s'offrent à vous pour nous aider.

– Vous vous proposez pour venir tenir le magasin un matin de temps en temps, ceci

jusqu'à ce que les bénévoles puissent reprendre leurs activités de vendeuses

– Les masques d'hygiène sont introuvables: si par hasard vous en possédez et pouviez nous en offrir quelques-uns, les vendeurs/vendeuses se sentiraient moins vulnérables derrière la vitre en plexiglas qu'un mécène va poser prochainement devant la caisse

– Dès l'ouverture prochaine, vous pourrez revaloriser le commerce équitable en vous rendant dans notre magasin.

Eliane Amstutz, notre présidente, attend vos propositions au 032 489 24 09.

Un immense merci pour votre aide. | les bénévoles



Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet

Campagne publicitaire
Création de stand

Multimédia
www.clin-d-oeil.net

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Achat de masques

Le Conseil municipal a décidé l'acquisition de quelques milliers de masques de protection respiratoire afin de constituer un stock dans la commune. Les masques seront utilisés et distribués en fonction des besoins une fois que les modalités de levée des restrictions seront précisées. Ils seront selon toute vraisemblance en priorité réservés aux commerces et autres activités qui seront éventuellement contraintes de porter un masque et bien entendu aux personnes à risque, si ces dernières devaient en avoir besoin. Le délai de livraison sera de quelques jours. A noter que la Confédération procède aussi à des achats de matériel de protection et qu'il y aura donc prochainement plusieurs sources d'approvisionnement. | cm

Le chemin situé entre les métairies de Bois-Raiguel et de Pierrefeu mérite quelques aménagements en raison des nids de poule qui se sont formés. Trois camions de grise seront prochainement mis en place afin de remettre le chemin en état pour la saison d'été. Merci aux éventuels usagers de se conformer à la signalisation et de faire preuve de prudence. | cm

Chemin de Pierrefeu

L'assemblée générale de la banque Clientis Caisse d'Epargne Courtelary a lieu cette année sous forme postale en raison de la situation sanitaire. Le Conseil municipal a approuvé tous les points de l'ordre du jour et se réjouit que la banque se porte très bien puisque le bénéfice net était de plus de 2,1 millions. Rappelons que la banque distribue presque 280 000 francs aux communes municipales et bourgeoises actionnaires à titre de dons cette année. | cm

Assemblée Clientis

Les bancs situés près de l'école seront tout prochainement réinstallés après avoir été rénovés. Un grand merci du Conseil municipal Michel Walther qui a réalisé notamment le travail de peinture. | cm



Annulation ramassage

Le ramassage de papier prévu le 28 avril prochain est annulé en raison des restrictions liées au Covid-19 puisque l'école est encore fermée. Aucune date de remplacement n'est prévue, la prochaine date mentionnée au mémento des déchets fait foi, à savoir le mardi 27 octobre. Merci de votre compréhension. | cm

Annulation ça me dit marche

La manifestation ça me dit marche prévue le 9 mai prochain est également annulée. Une nouvelle date sera fixée ultérieurement d'entente avec l'office cantonal compétent. | cm

Bancs école

Le laboratoire compétent a procédé à plusieurs analyses d'eau en différents points du réseau du village et tous les échantillons ont été jugés pleinement conformes. Un remerciement particulier est adressé au personnel communal qui gère le réseau d'eau avec soin. | cm

Analyses d'eau

Manfred Bühler participera à la séance, probablement en vidéoconférence, du conseil des sapeurs-pompiers le 27 avril prochain. | cm

Représentation

Le laboratoire compétent a procédé à plusieurs analyses d'eau en différents points du réseau du village et tous les échantillons ont été jugés pleinement conformes. Un remerciement particulier est adressé au personnel communal qui gère le réseau d'eau avec soin. | cm

COURTELARY

La galerie *Le Moulin4* a fermé ses portes pour toujours

J'ai ouvert la galerie en 2009 et dès le début, j'ai décidé de la gérer comme une plateforme de producteurs au sens d'une organisation à but non lucratif.

Au cours des onze dernières années, j'ai présenté 74 personnes actives sur le plan artistique, principalement de la région, mais aussi de loin. Plusieurs d'entre elles étaient de véritables artistes, mais la plupart étaient des amateurs d'art et des débutants. Néanmoins, cela a toujours été un plaisir pour moi de participer gratuitement à ces expositions. Les artistes exposants ont payé la publicité et les frais supplémentaires pour les invitations, le vernissage et les envois. Le produit net de la vente est toujours allé dans les poches des artistes. C'était ma façon de soutenir les arts.

Après ces 11 années, j'ai décidé de l'arrêter et de me retirer de cette activité. Pour cette fois, je voudrais remercier Madeleine Traiteur à Courtelary, qui nous a fourni ses délicatesses et son excellent service lors des vernissages. Bien sûr, tout cela n'aurait pas été possible sans un imprimeur professionnel, c'est pourquoi je remercie également Stéphane

Bechtel pour ses magnifiques documents imprimés tels que les cartes d'invitation et les affiches. Et enfin, mes remerciements vont à ce cher Otto Borruat, qui a visité presque toutes les expositions pendant son mandat de maire de Courtelary et a même ouvert personnellement de nombreuses expositions.

Bien sûr, je remercie également ma chère épouse, qui a supporté cette activité dans sa maison pendant plus de 11 ans.

Désormais, les panneaux de la galerie sur la façade ont été enlevés et les locaux seront utilisés comme espace de stockage pour mes peintures.

Moi-même, en tant qu'artiste, je continue à travailler sur mon œuvre et j'essaie d'exposer mes peintures en public aussi longtemps que cela est encore possible.

Mes peintures peuvent être vues dans mon atelier et dans les salles de stockage sur demande. En tant qu'unique représentant de mon travail, la vente des tableaux est très personnalisée.

| hans-jörg moning, artiste peintre, courtelary

HJB – LA PAROLE À ANTHONY PICARD

Certains mérites d'une pandémie

Diffusé par la contamination d'animaux – chauve-souris / pangolin – à l'homme, le premier cas rapporté de Covid-19 est celui d'un résident de la province de Hubei âgé de 55 ans. Ce cas chinois de Wuhan, répertorié le 17 novembre 2019 déjà, est à la source de la prolifération du virus à l'échelle planétaire. Quelque cinq mois plus tard, ce virus, qui transite par les jeunes et les bienportants pour tuer les plus fragiles et les plus âgés, aura paralysé l'entier de la Terre.

Pour nous autres, résidents d'un pays industrialisé qui compte parmi les plus riches de la planète, cette calamité montre que la misère, les maladies, les bouleversements économiques et les périls qui découlent d'une paralysie mondiale, n'arrivent pas qu'aux autres. Alors que le nuage toxique de Tchernobyl de 1986 s'était, paraît-il, arrêté aux frontières, le nouveau coronavirus (de l'espagnol couronne) est un modèle de diffusion planétaire, dont la mondialisation et les transports associés de personnes en sont le principal vecteur.

Le nouveau coronavirus fait partie de la même famille de virus que six autres coronavirus

connus de l'homme depuis des décennies. Quatre coronavirus humains ont la particularité de toujours provoquer des rhumes et des refroidissements assez légers, surtout durant le semestre d'hiver. Le SRAS et le MERS sont des maladies respiratoires aiguës au taux de mortalité élevé, de 10 % et 35 % alors que la mortalité du Covid-19 est inférieure à 3 %. Les coronavirus sont des virus ARN enveloppés par un film de graisse qui peuvent être combattus (rendus inoffensifs) avec du savon et de l'eau ou avec un produit désinfectant.

Les mesures prises par la Confédération, jugées trop timides et attentistes dans un premier temps, ont jeté le doute sur nos autorités jusqu'aux décisions fédérales des 13 et 16 mars. Calquées sur les pays touchés avant nous, ces mesures contraignantes ont pour objectif de confiner partiellement la population afin de limiter au mieux la progression du virus en épargnant un maximum de vies. Les mesures barrières et le confinement n'ont qu'un but: retarder la progression du virus pour ne pas engorger nos systèmes sanitaires. En l'absence de vaccin, cette stratégie est la seule

réponse valable à cette attaque virale. Autrement dit, puisque le virus peut s'avérer mortel chez les personnes fragiles ou disposant d'un arsenal moins robuste de contre-mesures organiques, le confinement strict des populations à risque est une manière de gagner du temps pendant que la majorité du peuple s'auto-immunise. Par effet de domino, cette maîtrise dirigée de l'afflux de nouveaux cas a laissé du temps à notre système de santé pour adapter ses dispositifs au traitement de patients contaminés par le Covid-19 tout en relevant ses autres défis médicaux.

En qualité de centres somatiques de soins aigus, nos hôpitaux de Moutier et Saint-Imier ont eu la responsabilité d'être au cœur du dispositif sanitaire régional. Une task force, constituée pour l'occasion, s'est montrée à la hauteur pour adapter les structures et pallier l'arrivée de cas infectieux. Parfois oubliées de la population, nos équipes de professionnels motivés ont montré par leur travail quotidien et les actions entreprises que nous assumions nos rôles de première barrière contre le virus et de dernier rempart contre la mort. Longue vie à l'Hôpital du Jura bernois,

longue vie au système de santé suisse et longue vie à vous et à vos proches chers lecteurs!

| anthony picard, président des conseils d'administration de l'hôpital du jura bernois sa et de l'hôpital de moutier sa

CORMORET AVIS OFFICIELS



Métaux : à suivre

La pandémie actuelle a conduit les autorités municipales à annuler la récolte de ferraille, objets métalliques, appareils électriques et matériel électronique, prévue jeudi prochain le 30 avril.

Les habitants sont remerciés de leur compréhension et priés d'attendre de nouvelles informations à ce sujet; ils seront avertis si la possibilité apparaît d'organiser cette action dans quelques semaines.

Pour l'instant, selon le Mémo-Déchets 2020, la prochaine récolte de cassons non combustibles est agendée au jeudi 22 octobre. | cm

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Fête des promotions au Mont-Soleil, 1902.

Il faudrait nous faire la promesse de tous nous retrouver à la fin du confinement et de danser ensemble dans les pâturages!

Mention de provenance: © Mémoires d'Ici, Fonds Henri Aragon

VILLERET

Prêts à la bibliothèque

La bibliothèque vous propose des livres en prêt, il vous suffit de passer votre commande ou de demander que la bibliothécaire vous propose un choix en indiquant vos préférences à l'adresse bibliotheque@villeret.ch. Pour respecter les mesures de prévention du Covid-19, vous pouvez

retirer vos prêts dans le corridor de la bibliothèque chaque mardi, sauf le 5 mai, de 15h à 17h. Pour les personnes à mobilité réduite, une livraison à domicile est possible dans la boîte aux lettres, il faut pour cela passer commande au 032 941 13 14 durant les mêmes heures. | cz

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Bons de garde

La commune de Villeret a adhéré, sans contingentement, au nouveau système des bons de garde qui entrera en vigueur dès le 1^{er} août. Cela signifie que les parents remplissant les conditions édictées par le Canton quant à leur taux d'activité et leur revenu auront droit à un bon de garde pour l'année scolaire 2020/2021. Pour en bénéficier, une demande doit être déposée à la commune via le portail kiBon en présentant une confirmation de place dans une crèche ou famille d'accueil cantonale reconnue et en remplissant un questionnaire. Le portail kiBon est accessible en se connectant par BE-Login en utilisant le même compte que pour remplir sa déclaration d'impôt, ou alors en créant un compte sur ce

site. Pour toutes questions à ce sujet, consulter le site BE-Login. Lorsque la demande est complète, elle doit être adressée à la commune de Villeret. Le bon de garde est valide dès le mois suivant où la demande a été acceptée. Il est donc important que la demande soit faite assez tôt. Le portail kiBon (www.kibon.ch) du canton de Berne est d'ores et déjà en fonction. Pour de plus amples informations au sujet de ce système, vous pouvez vous rendre sur le portail Famille du canton de Berne (www.be.ch/famille). En cas de questions, les personnes concernées peuvent contacter l'administration communale au 032 941 23 31 ou par courriel à admin@villeret.ch. | cm

Tournée verte

Pour information, la prochaine tournée verte est agendée au vendredi 8 mai 2020. | cm

Bureau communal

Ce vendredi 24 avril le bureau communal est à nouveau ouvert selon l'horaire habituel (9h-12h). Toutefois, afin de respecter les prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique, une seule personne à la fois est admise au guichet. Nous profitons de vous informer du fait que le bureau sera fermé le vendredi 1^{er} mai, toute la journée. | cm

Commission d'école

Thierry Gerber a démissionné de sa fonction de membre de la commission d'école du syndicat scolaire de Courtelary-Cormoret-Villeret. Le Conseil municipal remercie Thierry Gerber pour son engagement au sein de cette commission et prie toutes les personnes intéressées à ce poste de s'annoncer ou de faire des propositions au secrétariat municipal de Villeret jusqu'au 31 mai. Les personnes intéressées pourront par ailleurs obtenir tous les renseignements voulus (tâches de la commission, période de fonction, etc.), au secrétariat municipal. | cm

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Réouverture des guichets de l'administration communale

A partir du lundi 27 avril à 8 heures, l'administration communale de Saint-Imier rouvrira selon l'horaire habituel. Des mesures ont été prises pour garantir le respect des directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

A l'instar des cabinets médicaux, des physiothérapeutes, des dentistes ou encore des salons de coiffure et des fleuristes, les guichets de la Municipalité seront ouverts normalement dès lundi matin prochain. Le Conseil municipal en a décidé ainsi dans sa séance du 21 avril.

L'administration communale se tient par conséquent à nouveau à disposition de la population à ses guichets ou par téléphone du lundi au mercredi de 8h à 11h45 et de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 18h ainsi que le vendredi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h.

Les dispositions ont été prises pour recevoir les gens dans le respect des règles d'hygiène et de distance sociale exigées et rappelées à mout reprises par l'OFSP. Les guichets les plus fréquentés ont été équipés de protections en plexiglas qui permettent d'éviter le contact direct entre interlocuteurs. Le marquage au sol doit permettre à chacun de garder ses distances.

Privilégier la communication par téléphone et mail

Du gel alcoolisé sera par ailleurs à disposition aux deux entrées de l'administration communale. Les visiteurs sont priés de se désinfecter les mains lors de leur arrivée, puis



au moment de quitter le bâtiment administratif.

Lorsque les directives de l'OFSP ne peuvent pas être respectées, le Conseil municipal a rappelé au personnel qu'il doit obligatoirement porter le masque. Dans les autres cas de figure, il appartient aux collaboratrices et aux collaborateurs de choisir la solution qui leur convient le mieux.

Malgré toutes les mesures prises, il est rappelé à la population que la communication par courriel et par téléphone doit être privilégiée lorsque cela est possible. Il s'agit ainsi d'éviter des files et des temps d'attente trop longs. | *cm*

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Augmentation de la pression dans le réseau d'eau

Fin 2019, les habitants des quartiers de la Gare, Crêt Beson, et Derrière l'Eglise ont été informés de la nécessité de mettre en place des réducteurs de pression sur leurs installations privées d'alimentation en eau.

Effectivement, la distribution de l'eau potable sera assurée par la commune de Saint-Imier, via la nouvelle conduite de transport installée dernièrement du côté du cimetière et la pression dans le réseau d'eau pour les quartiers mentionnés ci-dessus se verra augmentée.

Sans réducteur de pression, des dégâts pourraient survenir chez les particuliers. La commune de Sonvilier ne prendra aucun problème de ce type en charge étant donné que tous les propriétaires ont été d'ores et déjà avertis par courrier.

L'augmentation de pression sera effective à la mi-mai. Une date plus précise sera publiée dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary et sur le site internet de la commune.

Les habitants d'autres quartiers du village ne sont pas concernés par cette augmentation. | *cm*

Dépôt de déchet en forêt

Emballages, cannettes, verres, litière pour chats, sacs poubelles, pneus et canapés sont un échantillonnage de ce qui a été découvert en bordure de la route du Stand dans la forêt.

La commune de Sonvilier répète à nouveau que l'abandon de déchets divers et variés dans la nature est interdit et passible de dénonciation. Il en est de même pour les déchets verts qui doivent être évacués lors des tournées organisées à cet effet.

La grande majorité des citoyens ont un comportement

responsable et la commune les remercie de leur collaboration. Malheureusement, nous ne pouvons que constater que certaines personnes ne sont dotées que d'une intelligence et d'une civilité réduites. | *cm*

Travaux à la rue de la Gare

Dans le cadre des finitions du pavage de la rue de la Gare, le dernier tronçon après le passage à niveau en direction de Mont-Soleil sera fermé à la circulation. L'accès à la gare CFF n'est pas concerné. La fermeture aura lieu du lundi 27 avril au vendredi 1^{er} mai. Pour accéder à Mont-Soleil, la circulation est déviée par Saint-Imier. | *cm*

Des courses à la demande

La chancellerie continue de tenir à jour la liste des commerçants, établissements publics et prestataires de services divers à disposition de la population en cette période chahutée. Elle peut être consultée en tout temps sur la page d'accueil du site internet de la commune: www.saint-imier.ch -> «COVID-19: infos utiles». Elle peut encore être appelée à évoluer. Pour toute communication ou question, merci de contacter la chancellerie municipale: 032 942 44 24 ou info@saint-imier.ch.

Surtout ne pas baisser la garde !

Le déconfinement progressif voulu par le Conseil fédéral ne signifie en aucun cas que la bataille contre le coronavirus a été gagnée. Les experts continuent de brandir la menace d'une deuxième vague d'infections.

Ces derniers jours, le Conseil municipal a malheureusement dû constater une certaine désinvolture dans le respect des règles imposées par la Confédération. Ce constat de laxisme concerne toutes les tranches d'âge.

Encore une fois, il en appelle à la patience et à la sagesse. Il rappelle avec insistance que les rassemblements de plus de cinq personnes restent interdits dans l'espace public. Une distance mutuelle de deux mètres au moins doit être respectée entre chacun. Plus que jamais, il s'agit de faire preuve d'un esprit solidaire et, surtout, de ne pas baisser la garde. | *cm*

COURRIER DE LECTEUR

Avenir

La vie de chacun a été chamboulée par la pandémie du coronavirus. Je n'aurais jamais pensé vivre une telle période, toutes ces vies perdues, tous ces malades, les hôpitaux en risque de rupture, les soignants qui affrontent directement l'ennemi invisible, mais aussi le personnel de vente, de la voirie, tous ceux qui travaillent dans l'agroalimentaire, ainsi que toutes les personnes (maçons, charpentiers, menuisiers, électriciens, etc.) pour qui le télétravail n'est pas possible et que l'économie n'a pas voulu protéger. Cette situation donne lieu à une grande solidarité avec nos aînés qui restent confinés dans leurs appartements (du moins les plus responsables,) mais aussi entre voisins. Par contre, entre nations cela n'est pas toujours simple, avec notamment du matériel médical bloqué aux frontières; la Suisse accepte des malades de l'étranger, alors que la menace de saturation des hôpitaux plane.

Voilà qui m'amène au titre de ma missive, *l'avenir*. Chacun doit se sentir concerné, il faut réfléchir à l'échelle de notre pays. Car malgré l'Europe, malgré la mondialisation, on constate que les frontières peuvent très vite se refermer.

C'est pourquoi une agriculture suisse forte est indispensable pour assurer l'alimentation de la population; mais il faut aussi des industries qui produisent des choses essentielles telles que des médicaments ou du matériel médical notamment.

Or pour mener toutes ces activités, il faut de l'énergie qui doit aussi venir de Suisse; car si les frontières peuvent se fermer pour du matériel médical, on peut tous s'imaginer que tourner un interrupteur ne serait pas difficile pour quelque dirigeant étranger. Les Suisses doivent aussi faire la part des choses; simple citoyen ou sportif en retraite, nous devons faire un pas en faveur d'une énergie propre, même si notre paysage changera un peu et que nous aurons à subir quelques petites nuisances. La commune de Sonvilier devra voter sur le parc éolien des Quatre Bornes, soyons visionnaires comme les agriculteurs de la montagne, en soutenant par notre bulletin de vote l'avenir énergétique indigène et propre de notre beau pays.

| *Jean-daniel Boss, agriculteur et futur électricien, La Joux-du-Plâne*



ÉCOLE DE LA FERRIÈRE

Ramassage de papier

Suite à l'épidémie de Covid-19 et par mesure de sécurité, le ramassage de papier du mercredi 6 mai est annulé. Toutefois, vous avez toujours la possibilité de le déposer tous les 1^{er} samedis du mois derrière la halle polyvalente de 9h à 10h. Le prochain ramassage aura vraisemblablement lieu en octobre. Merci d'en prendre note. | *les enseignantes*

LA PLUME DES PAROISSES RÉFORMÉES

Libération

En cherchant un récit de la Bible qui puisse entrer en résonance avec notre situation de semi-enfermement, c'est à un épisode des Actes des apôtres que j'ai pensé (Actes 12:3-17). Cela se passe plusieurs années après la mort et la résurrection de Jésus, mais comme pour Jésus, cela commence aux jours de la fête de la Pâque.

Pierre, le chef des disciples, est jeté en prison par le méchant roi de l'époque. Et pour être sûr qu'il ne s'évade pas, le roi ordonne à seize soldats de le garder! La nuit - est-ce un rêve, Pierre ne sait pas vraiment - un ange apparaît, avec une grande lumière, comme il se doit: les chaînes tombent des mains de Pierre qui s'habille, attache ses sandales et sort à la suite de l'ange, toutes les portes de la prison s'ouvrant devant eux...

C'est ma compréhension d'enfant écoutant ce récit qui me revient d'abord à l'esprit. Celle d'un enfant à qui le côté magique de l'histoire ne pose aucun problème: le beau récit d'un humain libéré des mains des méchants par un ange. Et puis, avec l'âge adulte, une compréhension plus symbolique: la conviction que les prisons sont bien souvent intérieures... et que dans ces obscurités-là aussi j'ai besoin de lumière, que de ces prisons-là aussi j'ai besoin d'être libéré.

Mais pourquoi alors, ai-je l'impression aujourd'hui que nous, adultes, attendons une libération, presque magique, du coronavirus?

Non, libération magique il n'y aura pas. Mais libération il y aura j'en suis convaincu. Et grâce à un ange aussi. Pas un

ange ailé, mais un ange constitué de toutes celles et ceux, qui jour après jour, soignent, aident, sauvent, s'isolent, nettoient, désinfectent, nourrissent, acheminent, assument, accompagnent, consolent, donnent... Et à une lumière faite de tous les espoirs partagés, de toute la confiance reçue et donnée.

Deux détails de ce récit me parlent encore. D'abord quand il précise que *l'Eglise priaît Dieu avec ferveur pour Pierre*. On peut y voir une simple pratique religieuse, mais aujourd'hui cette référence me fait penser plutôt aux applaudissements, cris, danses, chants et musique de chaque

soir. Si c'était ça prier? Plus qu'un signe de religiosité, un acte de solidarité?

Le second est un trait d'humour du récit: Pierre libéré à main forte va frapper à la porte de la maison des disciples, mais la maisonnée est si surprise que tout le monde commence à laisser éclater sa joie ou à discuter pour savoir si c'est possible... laissant Pierre enfermé dehors... Quand nous serons libérés, j'espère que nous n'oublierons pas d'ouvrir nos portes aux autres. Parce que, de solidarité, nous en aurons plus que jamais besoin!

| *alain wimmer, pasteur*

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Célébrations

Une surprise attend les enfants et leurs familles qui devaient vivre dimanche un culte festif de retour de camp: l'histoire d'un petit homme appelé Zachée à découvrir en vidéo sur www.referguel.ch.

Dimanche 26 avril, mini-culte jeunesse animé par Alain Wimmer, en ligne dès vendredi soir. Le texte peut vous être envoyé par courrier postal; s'adresser à Laure Devaux Allisson, 076 438 02 09.

Dimanche 26 avril, culte retransmis sur *Espace2* en direct du Temple de Rolle.

Célébration hebdomadaire par Lara Kneubühler et Méditation domestique par Laure Devaux Allisson à visionner sur www.referguel.ch.

Lumière d'espérance

En signe de communion avec les personnes touchées par la pandémie et comme témoignage d'espérance, les paroisses de l'Erguël proposent d'allumer chaque soir une bougie sur le bord de la fenêtre et de formuler une prière de reconnaissance ou d'encouragement.

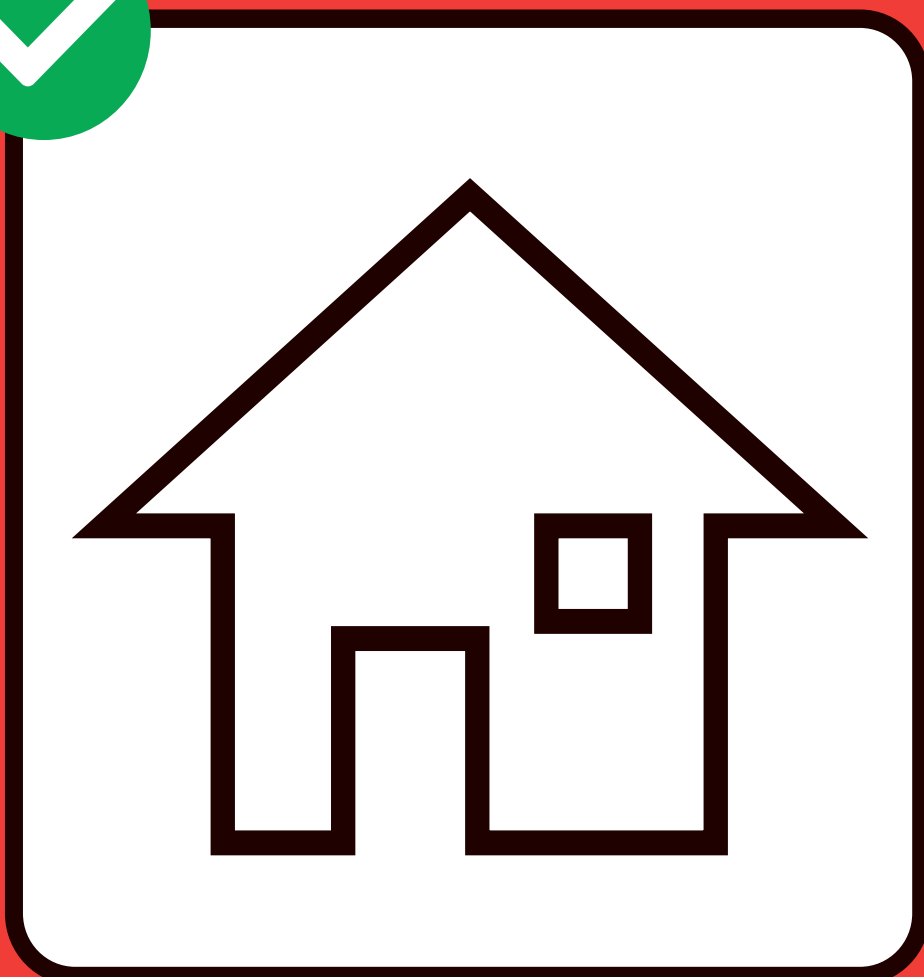
Peu importe le temps, peu importe le lieu

Les paroisses réformées de l'Erguël restent présentes pour chacun et chacune dans ce temps troublé. Les pasteurs et catéchètes sont disponibles pour des entretiens par téléphone ou pour des échanges de mails ou de messages. | *da*

Nouveau coronavirus

Actualisé au 29.3.2020

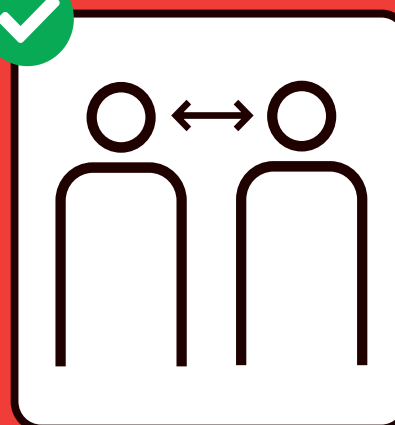
VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



**RESTEZ À LA MAISON.
SAUVEZ DES VIES.**

Exceptions :

- Vous devez vous rendre au travail car le télétravail est impossible. Les employeurs sont tenus de protéger leurs collaborateurs.
- Vous devez acheter des aliments.
- Vous devez vous rendre chez le médecin, à la pharmacie ou à la droguerie.
- Vous devez aider d'autres personnes.



Garder ses distances.



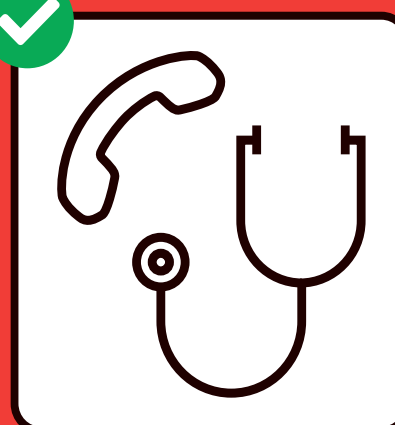
Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Déchetterie et administration rouvrent progressivement



Le Conseil municipal a pris plusieurs décisions en séance du 21 avril. Dès le 27 avril, les guichets de l'administration communale rouvriront. Dans un premier temps, seul l'Hôtel de Ville sera accessible aux horaires habituels. Pour des raisons d'effectif, les guichets des Services techniques (Promenade 3) et du Service social (Hôtel de Ville) continueront

jusqu'à nouvel avis de fonctionner comme à ce jour, sur rendez-vous. La déchetterie communale (Trame 13) reprendra également du service, selon l'horaire habituel. Des aménagements seront réalisés pour respecter les prescriptions imposées par l'OFSP. Les locaux communaux restent fermés aux sociétés et associations.

Les écoles obligatoires seront ouvertes dès le 11 mai. La crèche rouvrira progressivement jusqu'au 11 mai. Le 27 avril, seuls les parents qui travaillent ou sans solution de garde pourront placer leur(s) enfant(s) (merci de contacter l'association Les Lucioles pour toute information: 032 487 32 22; leslucioles@bluewin.ch).

L'Ecole à journée continue et l'Association de Jeunesse régionale rouvriront le 11 mai, à un rythme qui doit encore être déterminé. Le Conseil municipal invite la population à la compréhension, à respecter les indications données par les employés communaux et à éviter tout engorgement sur les lieux ouverts. | cm

JURA BERNOIS TOURISME

A la découverte du Jura bernois depuis chez vous !

Les sorties et découvertes en tout genre manquent pendant cette période de semi-confinement. Pour se changer les idées et rester connectés à la région, Jura bernois Tourisme a mis en place une page sur le site internet avec les liens vers les réseaux sociaux des prestataires touristiques actifs. Et il y en a pour tous les goûts: apéritif en ligne avec les trois frères de chez Gagygnole (producteurs de spiritueux naturels et artisanaux), séance de yoga au Moulin de Vies de Lamboing,

histoire et culture avec Mémoires d'Ici de Saint-Imier, le Musée du Tour automatique de Moutier et Mémoires d'Ici, concours CHEZ Camille Bloch, etc. La page sera complétée au fur et à mesure avec de nouvelles découvertes. Si d'autres prestataires, actifs sur les réseaux sociaux, souhaitent apparaître sur la liste et faire, ils peuvent contacter Jura bernois Tourisme à l'adresse e-mail suivante madeleine.pfaeffli@jurabernois.ch | jurabernois.ch

Sudoku N° 0004

facile

	7				2			
				4	6		1	
4	8			6	5			
	6	3	8		2			
	5	7		9		4	2	
			5		7	9	6	
			1	5			9	2
1		5	9					
		9					7	

La solution paraîtra dans le prochain numéro

DIVERTISSEMENT

L'idée brico de la période Covid-19

Confectionnez une petite boîte recyclée avec vos enfants!



Sudoku N° 0003

Solution

Sudoku N° 1011

Solution

2	6	9	7	1	5	3	8	4
1	7	4	8	9	3	2	6	5
8	5	3	4	6	2	7	9	1
5	8	7	2	4	1	9	3	6
6	9	1	5	3	7	8	4	2
4	3	2	9	8	6	1	5	7
9	4	6	1	2	8	5	7	3
3	2	5	6	7	9	4	1	8
7	1	8	3	5	4	6	2	9

6	1	7	5	8	2	3	9	4
4	5	3	7	1	9	8	6	2
9	2	8	6	4	3	1	7	5
5	9	4	1	3	8	7	2	6
2	8	6	9	7	5	4	1	3
3	7	1	4	2	6	9	5	8
1	6	5	3	9	4	2	8	7
8	4	9	2	5	7	6	3	1
7	3	2	8	6	1	5	4	9

CROÛTES AUX NOISETTES



INGRÉDIENTS

- 1 tube de lait condensé sucré
- 1 paquet de noisettes moulues
- 1 paquet de zwiebacks

PRÉPARATION

Mélanger le lait condensé et les noisettes moulues dans une terrine. Tartiner les zwiebacks avec le mélange aux noisettes. Déposer au fur et à mesure sur une plaque à gâteau garnie d'un papier de cuisson. Glisser la plaque dans le haut du four à 220°C, environ 5 minutes.

Le clin d'œil

Réchauffement climatique: c'est déjà dramatique en avril !



Tony

Ils sont là pour vous!

Il est temps de penser à votre véhicule et à votre sécurité

pages spéciales garages 01

WEMAS 032 487 43 28
info@wemas.ch
Grand-rue 73 2720 Tramelan www.wemas.ch

PNEUS SERVICE
Auto - Moto

Garage et Carrosserie MERIJA
Rue de Châtillon 24
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 16 13 - Fax. 032 941 38 79
info@merija.ch - www.merija.ch

GARAGE ET CARROSSERIE SCHWAB Sàrl
Grand-Rue 100 2608 COURTELARY
Fax 032 944 18 25 Tél. 032 944 14 44

ACTION! Sur RDV
Contrôle printemps «PLUS»!
En promo Goodyear Dunlop

AUTOMOBILES
JÄGGI
PIERRE JÄGGI
2606 CORGÉMONT
TEL. 032 488 33 44
FAX 032 488 33 40
Info@jaeggisa.ch

Garage Kocher
SUBARU Spécialiste SUBARU
Vente, réparation toutes marques

Frédéric Bassin Tél. 032 963 11 74
2616 Renan Fax 032 963 16 09
www.garage-kocher.ch info@garage-kocher.ch

le GARAGE **Daltec**
MULTIMARQUE
garagekocher.multimarque.com

alouettes
AUTOMOBILES & CYCLES

GARAGE RENÉ STÄHLI SA **CARXPERT**

AUTO-ÉLECTRICITÉ LOCATION
RÉPARATION DE MINIBUS
VENTE ET UTILITAIRES 032 488 30 30
DÉPANNAGE www.garage-staehli.ch

2605 SONCEBOZ

Nous sommes équipés pour le transport des autos, motos et vélos...
N'hésitez pas à nous contacter!

Service printemps Fr. 49.-
Service climatisation Fr. 129.-
(sans le matériel)

Nous sommes aussi à votre disposition pour venir chercher et ramener votre véhicule à votre domicile en tenant compte de toutes les mesures d'hygiène (Covid-19)
N'hésitez pas à nous contacter au 032 489 12 70

Votre partenaire Opel
Vente et réparation toutes marques

GHP
GARAGE HÜRZELER TIT. V. PARATTE
2605 SONCEBOZ
TÉL. +41 32 489 12 70
info@garage-hurzeler.ch
www.garage-hurzeler.ch

le GARAGE

Garage de la Courtine
F. De Tomi
Grand-Rue 55
2606 Corgémont
032 489 20 13

Réparations - ventes toutes marques
Station
Lavage Romaro **Bonne route!**

GARAGE GERBER
2722 LES REUSSILLES 032 487 50 50

RENAULT **DACIA** **SUZUKI**

Ils attendent votre appel!

Avec le printemps déjà bien installé et les mesures de déconfinement mises en place, l'envie de reprendre la route pour aller voir sous d'autres ciels revient. Il est donc temps de passer chez un professionnel de la mécanique pour un service, un changement de roues, des vérifications de paramètres importants, etc. Les spécialistes ci-contre sont à votre service malgré la crise sanitaire et prennent toutes les mesures de sécurité et d'hygiène qui s'imposent.

pneus

TRIATHLON

Le Championnat jurassien 2020 annulé

Pour la première fois de son histoire, 27 ans en 2020, le Championnat jurassien de triathlon (CJT) est définitivement annulé suite à la situation de la pandémie due au Covid-19.

Pour rappel, cette compétition regroupe habituellement sept manches organisées successivement à Boncourt (13 juin), Tramelan (20 juin), Val-de-Ruz (4 juillet), La Neuveville (12 juillet), Asuel (8 août), Saint-Imier (15 août) et la Chaux-de-Fonds (30 août). Les organisateurs des quatre étapes de juin et juillet ont déjà pris et communiqué la décision d'annuler leur manifestation, à l'instar d'autres événements allant des Jeux Olympiques aux championnats amateurs de football, suivant en cela les ordonnances fédérales en matière de protection de la santé.

La totalité des compétitions de triathlon prévue en Suisse jusqu'en juillet, tout niveau confondu, a aussi été annulée.

Compte tenu de cette situation, les membres du comité d'organisation du CJT, consultés par courriels, ont décidé, à l'unanimité:

- qu'un championnat avec trois manches seulement, pas encore garanties à ce jour, n'est plus cohérent
- qu'aucune solution de report des manches annulées n'est possible après les vacances d'été
- d'annuler le championnat 2020, en conformité avec le règlement
- de laisser à l'appréciation des organisateurs des trois manches, prévues initialement en août, d'annuler également leur compétition ou de



la maintenir; dans ce dernier cas, elles seraient organisées sans lien entre elles.

Les champions 2019 défendent leur titre en 2021, lors de la 27^e édition du CJT, en principe organisée dans le même

ordre et aux mêmes dates que ce qui avait été planifié pour 2020.

Le comité du CJT remercie tous les partenaires de cette compétition pour leur compréhension dans cette décision, en particulier les sponsors

pour leur soutien et les autorités et privés qui mettent les infrastructures à disposition; il exprime toute sa reconnaissance aux triathlètes pour leur confiance.

Il fait sien le message combien important, répété ces

temps, qu'il adresse à la population en générale et, notamment, aux sportifs de toutes disciplines: «Prenez bien soin de vous et faites preuve de solidarité avec vos proches!»

| *cjt, service de presse*

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Les football est en pause, pas le club!



Suite aux mesures exceptionnelles prises par les instances fédérales qui font qu'il ne peut plus y avoir d'activité footballistique, le FCC reste bien actif (tout en respectant les règles), mais pour un match moins glamour, mais au combien important. Le club, par son comité, a décidé d'utiliser ce temps de battement pour revoir son stade de A à Z. Depuis plus de trois semaines, à raison de quasi trois fois par semaine, des membres anciens ou actuels (maximum 5 à la fois) retapent les infrastructures. Un rafraîchissement nécessaire, mais surtout un très gros job. Le foot

ne se joue plus, mais le club travaille en coulisse pour offrir à ses joueurs, joueuses, spectateurs et sponsors, des conditions exceptionnelles pour la reprise.

Les bancs des remplaçants ont été totalement poncés, vernis et repeints. Les locaux ont été nettoyés, vidés et réaménagés. Les murs eux ont été lessivés et rafraîchis. Le vestiaire arbitre a lui aussi eu droit à son refresh. L'entier des pavés autour du stade ont été passés au lavage à pression un à un. Les zones techniques ont eu droit à une nouvelle terre et des semences de gazon ont été

replantées. Bref un travail d'arrache-pied qui n'est pas encore fini, mais un visuel totalement revu esthétiquement. Bien que tout ne soit pas encore terminé, le Club remercie infiniment ses membres pour le travail effectué. C'est plus de 200 heures entre tous qui ont déjà été faites, sans compter le job de contrôle de tous les jours et l'arrosage des nouvelles pousses.

Le FCC remercie également l'entreprise Di Donato pour la mise à disposition du matériel.

Des nouvelles sur la vie du club et une présentation de l'équipe féminine paraîtront dans les prochaines semaines. | *mt*

FOOTBALL CLUB LA SUZE

Sauvez le FC La Suze 07: appel aux dons

La situation

FC La Suze 07, le club de football qui regroupe les villages de Péry, La Heutte, Sonceboz, Corgémont et Cortébert a besoin de votre aide plus que jamais. Après une année 2019 malchanceuse (où nous avons déjà dû annuler notre plus gros revenu, à savoir notre tournoi intercantonal, qui représente près d'un quart de notre budget annuel), voilà que le coronavirus vient aujourd'hui plomber totalement l'avenir du club!

Résultat 2020

Après avoir dû annuler notre loto de printemps, notre participation à la fête du village (qui a aussi été annulée), nous devons à nouveau cette année faire une croix sur notre tournoi intercantonal de juin! Ces annulations à répétition représentent des dizaines de milliers de francs de manque à gagner et nous sommes aujourd'hui dans une situation catastrophique qui

met en très grand péril la survie du club. Nous avons une 4^e ligue en actifs et surtout plus de 130 enfants qui profitent de nos structures pour pratiquer leur sport favori sur les terrains de Péry, Sonceboz et Corgémont dans le cadre du Team Vallon. Mais sans votre aide nous n'arriverons peut-être plus à leur proposer cela!

Aidez-nous à sauver le club s.v.p.

Avec un don, aussi minime soit-il, de 10 fr., 20 fr., 50 fr. (ou plus si notre situation vous touche), vous pouvez aider à sauver le club et permettre à de très nombreux enfants et actifs de continuer à pratiquer le football de Péry à Cortébert. Un immense merci d'avance de glisser notre demande avec vos factures du mois et de soutenir le FC. | *mj*

Coordonnées bancaires:
Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary, FC La Suze 07
Case Postale 20, 2606 Corgémont
IBAN: CH16 0624 0042 0061 1230 9
Motif du versement (libellé):
Sauvez le FCLS



Délai sport
LUNDI SOIR

VOL LIBRE JURA

Sites à nouveau ouverts!

Se basant sur de nouvelles informations de la Fédération suisse de vol libre (FSVL) et compte tenu de l'évolution de la situation sur le front du Covid-19, le Club de vol libre Jura (VLJ), qui regroupe les parapentistes et deltistes du Jura et du Jura bernois, a décidé de rouvrir tous ses sites de vol fermés il y a deux semaines

Fermés depuis le 6 avril dernier, les sites de décollage (une vingtaine) que gère le Club Vol libre Jura sont donc à nouveau ouverts depuis mardi 21 avril. Cette décision s'applique dès lors avec effet immédiat, mais elle s'accompagne de mesures de prudence. En l'occurrence, le VLJ s'inspire des nouvelles informations de la fédération nationale. Sur son site internet, la FSVL explique que la pratique du sport reste autorisée et que la pratique du vol libre en fait partie. «Nous estimons raisonnable l'ouverture des terrains de décollage et d'atterrissage dans la mesure où les recommandations de la Confédération peuvent être respectées», poursuit la FSVL.

En clair, la responsabilité de la pratique du vol libre incombe exclusivement aux pilotes, qui doivent respecter les règles en vigueur émises par le Conseil fédéral.

Cela comprend notamment la distance sociale de 2 mètres entre chaque personne et des groupes n'excédant pas cinq personnes, ce qui risque de compliquer les déplacements sur les aires de décollage, mais qui est tout à fait envisageable. Enfin, la FSVL invite chaque pilote à faire preuve de la plus grande prudence. | *cp*

FÊTE DE LUTTE DU JURA BERNOIS CORGÉMONT 2020

Reportée aux 24 et 25 avril 2021

En raison de la pandémie du coronavirus et des directives du Conseil Fédéral, le comité d'organisation a dû se résoudre de reporter en 2021 la Fête de lutte du Jura bernois agendée aux 13 et 14 juin 2020 et plus exactement aux 24 et 25 avril 2021.

La place de fête reste au même endroit aux alentours de la salle de spectacles et les travaux du comité d'organisation sont repris et continuent.

Les sponsors, les donateurs, les bénévoles et toutes les personnes déjà engagés seront informés personnellement sur la suite de cet événement régional.

Le comité d'organisation regrette cette décision notamment pour les lutteurs, mais la situation sanitaire prime sur les autres alternatives.

Le comité d'organisation vous remercie pour votre compréhension et espère vous saluer en 2021 à Corgémont. Il souhaite à toute la population une bonne santé.

| *rg*

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

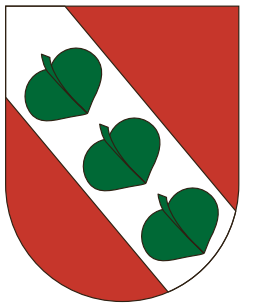
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SEGO - SYNDICAT POUR L'ÉPURATION
DES EAUX USÉES DE LA RÉGION DES GORGES

Convocation à l'Assemblée des délégués

Conformément au règlement d'organisation du SEGO, les délégués sont convoqués à l'Assemblée des délégués qui aura lieu le :

Mardi 26 mai 2020 à 18h30
Commune municipale d'Orvin
Salle du conseil municipal

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal du 5 novembre 2019
3. Comptes 2019
4. Divers

Frinvillier, le 20 avril 2020

Au nom du Syndicat SEGO
Le Comité SEGO

Cortébert



Avis de construction

Requérant: Bürgi Cédric et Dias Carvalho Bürgi Graça, Grand-rue 19, 2607 Cortébert.
Auteur du projet: Bureau d'architecture Glück Alexandre, H.-F. Sandoz 35, 2710 Tavannes.
Propriétaire foncier: Bürgi Cédric, Grand-rue 19, 2607 Cortébert.
Projet: construction d'une maison familiale et pose de 2 panneaux solaires pour l'eau chaude sur le toit, enlèvement du chalet en bois N° 10A.
Lieu-dit: Grand-rue 10.
Parcelle: 969.
Zone: H2.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: fondations et radier en béton armé ép. 20 cm.
Façades: crépis.
Toit: toit à deux pans, tuiles couleur anthracite, inclinaison 22°.
Zone de dangers: zone de dangers naturels bleue (inondations).
Zone de protection des eaux: Au.
Evacuation des eaux usées: raccordement à la Step.
Dérogation(s): 42 RCo (distances à la limite).

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal, sur rendez-vous en raison de la situation sanitaire actuelle, jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 24 avril 2020

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Schönenberg Julien, Crêt du Sapelot 10j, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: Architet' agri-concept, Roger Opplinger, rte des Fontaines 19, 2057 Villers.
Propriétaire foncier: Centre éducatif et pédagogique de Courtelary.
Projet de construction: aménagement d'un chemin d'accès au nouveau rural Schönenberger réservé au trafic agricole de toute l'exploitation

sur la parcelle N° 1363 et 346 Crêt du Sapelot, zone agricole.
Dimension: selon plans déposés.
Genre de construction: caisson avec matériaux de fouille existant et gravelage.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 21 avril 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Fenaco société coopérative, Erlachstrasse 5, 3001 Berne.
Auteur du projet: Strüby Concept SA, route de Riaz 85, 1630 Bulle.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: transformation du sas d'entrée, montage vitrage fixe et porte coulissante ainsi qu'un cadre publicitaire, montage de 3 portails coulissants et d'un rideau coupe-vent sur la façade nord, montage d'une ouverture de ventilation sur la façade nord-est, le tout sur le bâtiment sis à la Grand-rue 102, parcelle N° 1286, zone d'activité économique A2.
Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 14 avril 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Ermatinger Ronald et Ariane, chemin du Nord 18, 2608 Courtelary
Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: agrandissement pour construction d'une nouvelle chambre, bâtiment sise au chemin du Nord 18 sur parcelle N° 319, zone H1.
Dimension: selon plans déposés.
Genre de construction: façade avec crépis sur bois de couleur rouge avec toit plat.
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 21 avril 2020

Le Secrétariat municipal

Orvin



Publication en matière de construction

Requérante: Adrienne Dubois, L'Echelette 2, 2534 Orvin.
Auteur du projet: WEL Consulting Sàrl, route Principale 23, 2534 Orvin.
Propriétaire foncier: Adrienne Dubois, L'Echelette 2, 2534 Orvin.
Projet: implantation d'une terrasse en façade nord et ouverture de trois fenêtres sur l'avant-toit du pan nord du bâtiment existant sis au lieu-dit «L'Echelette» N° 2, sur la parcelle N° 777 à Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Dérogation: article 80 de la loi sur les routes (LR).
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 25 mai 2020 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Les guichets de l'administration municipale étant fermés au public, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 80.

Orvin, le 24 avril 2020

Le Secrétariat municipal

Publication en matière de construction

Requérant: Alexandre Schnyder, route de Frinvillier 28, 2534 Orvin.
Auteur du projet: Espace et Lumière, Mario Lima, route de Denges 28D, 1027 Lonay.
Propriétaire foncier: Alexandre Schnyder, route de Frinvillier 28, 2534 Orvin.
Projet: construction d'un jardin d'hiver non chauffé recouvrant la terrasse existante sise au lieu-dit «route de Frinvillier» N° 28, sur la parcelle N° 2341 à Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Dérogation: article 11 du règlement du plan de quartier «Le Dardet».
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 18 mai 2020 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Les guichets de l'administration municipale étant fermés au public, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 80.

Orvin, le 17 avril 2020

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Roland Häner, Bahnhofstrasse 7, 2542 Pieterlen.
Emplacement: parcelle N° 2629, au lieu-dit: «Les Plans-Dessus 268», Les Prés-d'Orvin, commune d'Orvin.
Projet: raccordement de deux évières à la fosse étanche pour eaux usées existante avec une conduite de 100 mm de diamètre.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 mai 2020, auprès de l'administration communale d'Orvin. En raison de la situation extraordinaire, il est conseillé de prendre, préalablement, contact avec la commune pour connaître les modalités de consultation. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 17 avril 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Modification de la demande
de permis de construire publiée
les 26 octobre 2018
et 2 novembre 2018 ****

**«Les oppositions et réserves de droit
déposées lors de la première publication
demeurent valables»**

Requérante: Commune municipale de Péry-La Heutte, Grand rue 54, 2603 Péry.
Emplacement: parcelles N°s 20, 103, 276, 748 et 868 à Péry, aux lieux-dits: «rue des Tilles/rue des Ruaux, rue des Maléchielles, rue du Collège, rue du Perset et rue de la Reuchenette» et parcelle N° 11, à La Heutte, au lieu-dit: «rte de Reuchenette», commune de Péry-La Heutte.
Projet: installation de 13 conteneurs semi-enterrés (3 à La Heutte et 10 à Péry) pour le ramassage des déchets urbains.

Modifications: les conteneurs semi-enterrés initialement prévus sur les parcelles N°s 393 et 703 du ban de Péry aux lieux-dits: «rue du Cairli et rue du Collège» sont supprimés. Les conteneurs semi-enterrés initialement prévus sur les parcelles N°s 748 et 868 du ban de Péry aux lieux-dits «rue du Perset et rue de la Reuchenettes» sont maintenus mais légèrement déplacés.

Trois nouveaux conteneurs semi-enterrés sont installés sur la parcelle N° 20 du ban de Péry au lieu-dit: «rue du Collège».

Remarques: les conteneurs semi-enterrés sur les parcelles N°s 103 et 276 du ban de Péry (rue des Tilles/rue des Ruaux et rue des Maléchielle) et sur la parcelle N° 11 du ban de La Heutte (rte de Reuchenette) sont maintenus.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: route, A2, H2, ZBP 2 «Centre Commune» (Péry) et CV (La Heutte).
Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. En raison de la situation extraordinaire, il est conseillé de prendre préalablement contact avec la commune pour connaître les modalités de consultation. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 avril 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame



Selbsthilfe BE
Info-Entraide BE

Les centres de consultation à votre proximité

www.infoentraide-be.ch | 0848 33 99 00

Je m'aide...
aidons nous !



Péry-La Heutte (suite)



Avis de construction

Requérant: Denise Muths, rue du Vergeret 2, 2603 Péry.
Propriétaire foncière: Denise Muths, rue du Vergeret 2, 2603 Péry.
Auteur du projet: ECE SA, Patrick Gsteiger, conseiller en énergie, rue Centrale 1, 2740 Moutier.
Projet de construction: assainissement énergétique des façades. Rue du Vergeret 2, 2603 Péry, parcelle N° 653, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: pose d'une isolation périphérique crépie de 200 mm de couleur blanc cassé et remplacement des volets par des stores de couleur bleue.
Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 17 mai 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 17 avril 2020

Le Conseil municipal

Renan



Avis de construction

Requérant: Jeffrey Passera, L'Auge-du-Bois 3, 2616 Renan.
Propriétaire foncier: Yvette Passera, L'Auge-du-Bois 3, 2616 Renan.
Auteur du projet: Jeffrey Passera, L'Auge-du-Bois 3, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelle N° 367, Le Plan 31, 2616 Renan.
Descriptif du projet: reconstruction du poulailler à l'est de la ferme et installation d'un abri ouvert pour le bois
Dimension du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone agricole.
Dérogations: art. 24c LAT
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: digne de conservation.
Dépôt public: du 17 avril 2020 au 18 mai 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

Pour la consultation du dossier, merci de prendre rendez-vous par téléphone au bureau municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 17 avril 2020

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Permis de construire 19-78

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Bruno et Nathalie Springenfeld, rue du Pont 28, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Olivier Walther, rue des Prés 9, 2710 Tavannes.
Adresse du projet: BF 326, rue du Pont 28, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: surélévation de la toiture du bâtiment, adjonction d'un volume d'habitation côté est, isolation périphérique du bâtiment et pose de panneaux solaires.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: M2 C3a.
Dérogations: art. 19 RAC (nombre d'étages).
Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation PC5.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 17 avril 2020 au 18 mai 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Vu la situation sanitaire extraordinaire, la consultation des demandes de permis de construire déposées publiquement se font uniquement sur rendez-vous (tél. 032 942 44 31 pour convenir d'une entrevue).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 avril 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-23

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Office des immeubles et des constructions Giovanni Noto, Reiterstrasse 11, 3011 Bern.
Auteur du projet: kwsa, rue Charles-Schäublin 3, 2735 Mallerey.
Adresse du projet: BF 1819, rue Paul-Charmillot 41 a, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: changement des quatre portes des garages côté nord, construction de deux garages sous le couvert existant et réfection de la peinture des façades.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: M2 C3c.
Dérogations: –
Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 24 avril 2020 au 25 mai 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Vu la situation sanitaire extraordinaire, la consultation des demandes de permis de construire déposées publiquement se font uniquement sur rendez-vous (tél. 032 942 44 31 pour convenir d'une entrevue).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 24 avril 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Sauge, Haut du Village 8, 2536 Plagne.
Emplacement: parcelle N° 227, au lieu-dit: «Champs du Châble 10», Plagne, commune de Sauge.
Projet: ouverture d'une porte de secours en façade nord de la salle communale selon les directives de l'AIB.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: UPA.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. En raison de la situation extraordinaire, il est conseillé de prendre préalablement contact avec la commune pour connaître les modalités de consultation. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 24 avril 2020

*La Prêfète:
Stéphanie Niederhauser*

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: CFF SA / Immobilier / Gérance Pedro Carcedo, place de la Gare 1 à 1003 Lausanne.
Auteur du projet: B Architecture, Bureau d'architecture, rue St.-Sébastien 11 à 2800 Delémont.
Emplacement: lieu-dit: rue de la Gare 23, parcelle N° 912 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: mise en murs nus de la surface du rez-de-chaussée, rénovation partielle de la cage d'escalier, démolition de l'annexe, remplacement wc buffet, et remise en valeur marquise existante.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: HA2.
Dérogations: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Suite à la situation actuelle et la fermeture du guichet communal, nous vous prions de prendre rendez-vous au 032 488 33 00 pour venir consulter les plans afin de respecter les consignes de sécurité.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 mai 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval. En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC). Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 24 avril 2020

Le Bureau communal

Sonvilier



Restriction en matière de circulation routière

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 19 décembre 1958 sur la circulation routière et sur l'article 44, alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR), le Conseil municipal de la commune de Sonvilier décide, avec l'accord de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, d'introduire la restriction suivante en matière de circulation routière:

Accès interdit aux piétons

Entre la rue Derrière l'Eglise et la voie ferrée CFF (bien-fonds N° 144)

Motif de la mesure

Protection des abords et des accès aux installations ferroviaires.

Un éventuel recours n'a pas d'effet suspensif. Selon l'art 63, alinéa 1, lettre a et l'article 67 de

la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète de l'arrondissement administratif du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e). Un recours séparé peut être formulé dans les 30 jours contre la suppression de l'effet suspensif (décision incidente). Ce recours n'a pas d'effet suspensif. La présente décision entrera en vigueur dès que les signaux auront été mis en place.

Sonvilier, le 24 avril 2020

L'Autorité communale

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Seelandheim AG, Hauptstasse 71, 3252 Worben.
Auteur du projet: Ds.architekten, Wasserwerksgasse 20, 3252 Worben.
Adresse du projet: BF 597, Le Pré-aux-Bœufs 226a, 2615 Sonvilier.
Description du projet: démolition de la porcherie et de la fosse à purin.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés
Zone d'affectation et de construction: ZPB
Dérogations: aucune.
Zones / périmètres protégés: dangers naturels.
Objet protégé: aucun.
Oppositions / réserves de droits: aucune.
Dépôt public: du 17 avril au 18 mai 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

En raison de l'épidémie de coronavirus, le bureau communal est fermé au public. Le dossier mis en dépôt public est consultable sur rendez-vous préalable.

Sonvilier, le 17 avril 2020

La Municipalité de Sonvilier

Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Stéphane Kneuss, La Ruelle 5, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: W&M Architectes Sàrl, Verger l'Ecuyer, 2068 Hauterive.
Adresse du projet: BF 112, La Ruelle 5, 2615 Sonvilier.
Description du projet: mise en place d'un radier dans l'ancienne écurie (changement d'affectation) et ouverture d'une nouvelle porte de garage sur la façade nord de l'ancienne ferme.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: CV.
Dérogations: aucune.
Zones / périmètres protégés: aucun.
Objet protégé: aucun.
Oppositions / réserves de droits: aucune.
Dépôt public: du 17 avril au 18 mai 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

En raison de l'épidémie de coronavirus, le bureau communal est fermé au public. Le dossier mis en dépôt public est consultable sur rendez-vous préalable.

Sonvilier, le 17 avril 2020

La Municipalité de Sonvilier

Retrouvez le journal
de la semaine dernière
sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Sonvilier (suite)



Avis de construction

Requérant(s) / Maître d'ouvrage: Lara Godel Martini, route des Sauges 45, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: Rossini-Godel Sàrl, Cure 2, 2610 Saint-Imier.
Adresse du projet: BF 824, route des Sauges 45, 2615 Sonvilier.
Description du projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: H2.
Dérogations: A151 al. 8 RCC.
Zones / périmètres protégés: aucun.
Objet protégé: non
Oppositions / réserves de droits: aucune.
Dépôt public: du 24 avril au 25 mai 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 24 avril 2020

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Avis de construction

N° 2020/04

Requérant: Roy Patrick, Le Saucy 12b, 2722 Les Reussilles.
Auteur du projet: idem requérant.
Projet: suppression de 2 Velux et création d'une lucarne + isolation de la toiture 140 mm + amélioration des façades en crépi isolant épaisseur 30mm. Parcelle N° 2751, zone mixte 3.
Emplacement: Le Saucy 12, 2722 Les Reussilles.
Dimensions: selon plans déposés. Façades: crépi couleur blanc; toiture: tuile couleur rouge.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 avril 2020 au 25 mai 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible uniquement par courriel sur demande: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 24 avril 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction

N° 2020/09

Requérant: Houlmann Francis, rue du Pont 9, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: idem requérant.
Projet: remplacement de la chaudière à mazout existant par une nouvelle pompe à chaleur à l'extérieur en façade nord. Parcelle N° 223, zone SBT.
Emplacement: rue du Pont 11, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires déposés.
Recensement architectural: ensemble bâti: B. Bâtiment: -
Dérogation(s): art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 avril 2020 au 25 mai 2020.
 Dépôt public de la demande avec plans au

bureau de la Police des constructions (dossier disponible uniquement par courriel sur demande: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.
 Tramelan, le 24 avril 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction

N° 2020/11

Requérants: Ariane Tauran et Devis Vuille, par Ariane Tauran, rue Neuve 58, 2613 Villeret.
Auteur du projet: Arc Architecture Sàrl, Patrick Cuenin, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.
Projet: transformation et rénovation du bâtiment existant (démolition partielle avec nouvelle toiture à un pan végétalisée), création de deux appartements avec nouveau couvert à voitures à l'est. Parcelle N° 1411, zone M2.
Emplacement: rue de la Printanière 11, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés. Fondations: existant; construction portante: existant; façades: crépis, couleur blanc; toiture: 1 pan (bâtiment et couvert), revêtement: végétalisé.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 avril 2020 au 25 mai 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible uniquement par courriel sur demande: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 24 avril 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction

N° 2020/13

Requérants: Le Caer Ana et Guillaume, rue des Deutes 21, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Villatype SA (M. Fleury), Le Champat 2, 2744 Belprahon.
Projet: construction d'une maison familiale avec garage double intégré et PAC extérieure au nord sous un cache. Parcelle N° 3538, zone PQ «Les Deutes Est».
Emplacement: rue du 26-Mars 53, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés. Fondation: béton armé; construction portante: mur brique TC, plafonds dalle béton; façades: crépis ciment couleur blanc cassé; toit: plat, revêtement gravier avec panneaux solaires.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 avril 2020 au 25 mai 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible uniquement par courriel sur demande: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 24 avril 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction

N° 2020/15

Requérant: Jean-Pierre Droz, rue Chautenatte 20, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, R. Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure à l'ouest du bâtiment existant 22e. Parcelle N° 1924, zone PQ «Les Deutes».
Emplacement: rue Chautenatte 20, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires déposés.
Dérogation(s): art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 avril 2020 au 25 mai 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible uniquement par courriel sur demande: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 24 avril 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction

N° 2020/17

Requérant: Marc Siffringer, rue de la Combe-Aubert 16b, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Eco6therm Sàrl, Yann Charmillot, rue Monchemin 18, 2832 Rebeuvelier.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure au nord. Parcelle N° 1487, zone H2.
Emplacement: rue de la Combe-Aubert 16b, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans et formulaires déposés.
Dérogation(s): art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: zone S3.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 avril 2020 au 25 mai 2020

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible uniquement par courriel sur demande: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 24 avril 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction

N°2020/18

Requérant: Julien Strahm, Grand-rue 32, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-rue 49, 2720 Tramelan.
Projet: changement d'affectation d'activité en habitation, transformation du bâtiment: démolition du couvert sud, aménagement d'un appartement-loft sur 2 niveaux, nouveau garage double intégré au rez, remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure à l'ouest sous un cache, isolation intérieure, 2 nouveaux balcons au sud et à l'ouest au 1^{er} étage, remplacement de toutes les fenêtres, nouvelle porte de garage au rez sud, nouvelles porte-fenêtres au sud et à l'ouest, suppression de 3 fenêtres en façade est. Parcelle N° 2156, zone H3pc.
Emplacement: Grand-rue 152, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés. Fondations: radier béton; construction portante: murs maçonnerie et plafonds béton; façades: crépis couleur inchangé; toit: inchangé.
Recensement architectural: ensemble bâti: EB-A.
Dérogation(s):
 - art. 212 RCC - distances insuffisantes aux limites sud et ouest (accord du propriétaire voisin fourni, parcelle 2154)
 - art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 24 avril 2020 au 25 mai 2020

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible uniquement par courriel sur demande: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 24 avril 2020

La Commune de Tramelan

Villeret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, Wireless Access, Alte Tiefenaustasse 6, 3050 Berne.
Auteur du projet: Hitz et Partner SA, avenue de Savoie 10, 1003 Lausanne.
Emplacement: parcelle N° 785, au lieu-dit: «rue Jacques-René Fiechter 34», commune de Villeret.
Projet: nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA / VIII.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: PQ «Champs du Clos» - secteur pour installations sportives.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 mai 2020, auprès de l'administration communale de Villeret. En raison de la situation extraordinaire, il est conseillé de prendre préalablement contact avec la commune pour connaître les modalités de consultation. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 24 avril 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Jura bernois

PAR 8

Assemblée des délégués

du 28 mai 2020 à 19h 30
à la maison de paroisse de Moutier

ou compte tenu de la situation actuelle - Covid19 l'Assemblée pourra être reportée au 2 juillet 2020, même heure, même endroit

Ordre du jour

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée du 7 novembre 2019
4. Nomination de la secrétaire des PV Assemblée des délégués
5. Covid-19: situation au sein du Par8
6. Rapport du Président
7. Pastorale du Par8
8. Comptes 2019
9. Parole aux délégués du Par8
10. Divers

Tavannes, le 15 avril 2020

Le Secrétariat du PAR8

Canton de Berne



OFFICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE,
DU SPORT ET DES AFFAIRES MILITAIRES
DU CANTON DE BERNE (OSSM)
AGENCE JURA BERNOIS, 2520 LA NEUVEVILLE

Inscription militaire de la classe d'âge 2003

Les conscrits suisses de la classe d'âge 2003 seront enregistrés dans les contrôles militaires cette année.

Tous les conscrits qui n'ont pas encore reçu de lettre «Recensement et informations» concernant leur inscription dans les contrôles militaires sont invités à prendre contact avec l'OSSM, agence Jura bernois, rue des Fossés 1, 2520 La Neuveville (e-mail: jurabernois.ossm@be.ch, téléphone: 031 635 49 50).

Chef de l'unité affaires militaires / suppl cdt ar BE - Romain Sunier

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H